



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

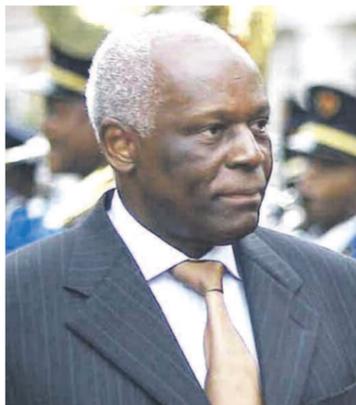
N°1972 MERCREDI 26 MARS 2014

Grands lacs

Les États de la région appelés à plus de solidarité et d'amitié

« Nous devons renforcer la coopération multiforme entre les pays de la région sur la base de l'amitié et de la solidarité entre les peuples ». C'est en ces termes que José Eduardo Dos Santos, qui tient à marquer sa présidence actuelle de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs (Cirgl), s'est exprimé à l'ouverture hier du mini-sommet des chefs d'État et de gouvernement de la sous-région. Le président angolais qui recevait à l'occasion ses homologues de deux Congo, du Rwanda, de l'Ouganda, de la Tanzanie et de l'Afrique du Sud a plaidé pour la promotion de la culture de la paix, de la réconciliation, de la justice sociale et pour le développement de la région.

Il a réitéré son engagement à la consolidation de la paix qui passe par la fin des conflits. Il a invité les États de la région à assurer le plein respect de la protection des droits de l'homme mais aussi à renforcer les relations de bon voisinage tout en évitant que leur territoire ne soit utilisé aux fins de déstabilisation contre d'autres États voisins.



José Eduardo Dos Santos



Joseph Kabila Kabange



Denis Sassou N'Guesso

DISCOGRAPHIE

Amine AUB saisit la musique à bras-le-corps

En concert le 29 mars à la Halle de la Gombe, le musicien marocain entend donner au public kinoïse un avant-goût de Juj Kelmate, l'album qu'il s'est décidé à sortir après dix-sept ans de pratique musicale passionnée. L'opus dont un extrait de clip du titre éponyme est disponible sur la toile en guise de spot du concert de samedi est composé en grande partie à Kinshasa. Manifestement en y débarquant voilà trois ans, Amine AUB n'avait pas en vue pareil projet. Rien qu'à l'entendre dire, « je suis arrivé en 2010 dans un cadre de développement », sans en dire plus, il est clair qu'il ne pensait pas en arriver là. Le charme de Kinshasa a donc opéré de manière naturelle jusqu'à inspirer une œuvre à neuf titres. Juj Kelmate est porteur d'un message précis et concis de paix et de tolérance. L'album bénéficie de la contribution des guitaristes Rodriguez Vangama et Gloire Nguya ainsi que de Chimelle Pholo au chant.

Page 20

Naufrage sur le lac Albert

Le gouvernement placé devant ses responsabilités



Un équipage sur le fleuve

Le bilan ne cesse de s'alourdir après le naufrage le 22 mars d'un bateau commercial ougandais sur le lac Albert. Des sources ougandaises font état de cent trente victimes au nombre desquels des réfugiés congolais. Ces derniers avaient embarqué à bord du sinistre bateau dans l'espoir de regagner le Nord-Kivu après la débâcle des rebelles ougandais des ADF/Nalu. L'assistance des victimes continue de se faire au niveau local et de manière précaire, faute des moyens.

La chefferie de Watalinga d'où sont originaires nombre des victimes s'organise de son côté pour enterrer les corps ramenés en RDC. La société civile de l'Ituri dénonce, quant à elle, ce qu'elle qualifie d'indifférence de la part de l'exécutif national concernant l'assistance et l'indemnisation des familles des disparus.

Page 18

ATHLÉTISME

Bienvenu Matenda élu nouveau président de la Féaco

Un nouveau comité exécutif a été élu à la Fédération d'athlétisme du Congo (Féaco). Le nouveau président Bienvenu Matenda a remporté le scrutin au terme de l'assemblée générale extraordinaire électorale organisée lundi au siège du Comité olympique congolais (COC) avec vingt-deux voix sur la totalité de trente-sept votants, contre quinze à son concurrent, Jean-Claude Eale.

Ce nouveau élu pour un mandat de quatre ans a la mission de ramener l'athlétisme sous les feux du projecteur au niveau national et international. Cette élection est l'aboutissement du processus lancé par le COC afin de ramener la sérénité dans cette fédération sportive qui était dirigée, durant quatre ans, par le président intérimaire Mike Mutombo élu premier vice-président lundi.

Page 21

VIE ASSOCIATIVE

L'Alliance franco-congolaise de Kinshasa tient son assemblée générale

L'association tient le 29 mars, à l'antenne de Lemba, son assemblée générale extraordinaire. Ces assises devront permettre aux membres de faire l'état des lieux de leur structure et de trouver des solutions en vue de mettre fin à la crise qui secoue l'Alliance franco-congolaise de Kinshasa depuis plusieurs années. Les assises qui s'appuient sur la loi régissant le fonctionnement des ASBL seront également l'occasion donnée aux membres de créer, au besoin, une commission électorale et de fixer la date des élections du bureau définitif. Mettant au devant les intérêts de cette organisation, le comité provisoire tend de ce fait la main à tous les membres sans distinction afin de « laver le linge sale en famille » et de baliser le chemin de l'avenir pour cette association dont l'apport dans l'encadrement de la jeunesse n'est plus à démontrer.

Page 20

ÉDITORIAL

Mandats

Focaliser le débat institutionnel qui s'amorce en le centrant exclusivement sur le nombre et la durée des mandats présidentiels, comme semblent vouloir le faire aujourd'hui nombre d'acteurs politiques congolais, constituerait à notre sens une grave erreur. Bien au-delà, en effet, de la personne du président de la République, ce dont il est ici question est d'abord et avant tout l'adaptation de notre gouvernance à l'environnement dans lequel se meut notre société. Expliquons-nous en quelques mots sur ce point.

Comme toutes les nations africaines, le Congo, lorsqu'il acquit son indépendance il y a un peu plus de cinquante ans, a calqué sa Constitution sur les constitutions européennes. Il a donc purement et simplement copié le modèle qui lui était proposé par l'ancienne puissance coloniale sans se préoccuper le moins du monde d'adapter ce schéma institutionnel à ses us et coutumes, à ses traditions, à son histoire, bref à ce qui le distingue du peuple auquel il fut soumis pendant près d'un siècle. Et comme on pouvait s'y attendre, étant donné les troubles qui suivirent la Conférence nationale en 1991, il n'a pas osé mettre ce modèle en question lorsque la paix revint, se dotant en 2002 d'un nouveau texte fondamental qui ne différait pas fondamentalement du précédent.

La situation, aujourd'hui, est radicalement différente. D'une part, le Congo a restauré son unité, sa stabilité intérieure et repris sa marche en avant sur la voie du développement durable ; d'autre part, il a pris la mesure des défauts, des lacunes, des insuffisances que recèlent les constitutions qui régissent les pays africains faute d'avoir pris en compte les caractéristiques spécifiques des sociétés qu'elles encadrent. Citons, pour faire bref, l'absence dans ces textes de toute référence aux structures traditionnelles qui, depuis la nuit des temps, permettent pourtant aux hommes de vivre ensemble.

Réviser la Constitution est certainement aujourd'hui une tâche indispensable. Mais si les autorités congolaises se rallient à cette idée – ce qui n'est pas acquis quoi que l'on dise –, alors il faut aller jusqu'au bout de la logique et «africaniser» le texte fondamental qui nous régit. Sommes-nous prêts à le faire ?

Les Dépêches Brazzaville

GRANDS LACS

Le président Denis Sassou N'Guesso au sommet de Luanda

À l'invitation du chef de l'État angolais, Jose Eduardo Dos Santos, le président Denis Sassou N'Guesso a effectué une visite de travail de 48 heures à Luanda, en Angola, où il a été accueilli à son arrivée, lundi, à l'aéroport international du 4 février, par le ministre angolais des Relations extérieures, Georges Chikoti.

En plus des entretiens qu'il a eus en tête à tête avec son homologue, Jose Eduardo Dos Santos sur le renforcement de la coopération entre le Congo et l'Angola, Denis Sassou N'Guesso a pris part, hier, au sommet des chefs d'État de la Conférence internationale des Grands lacs (CIGL) avec les présidents d'Afrique du Sud, de la République démocratique du Congo, d'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie.

Sur le premier volet des relations bilatérales entre Luanda et Brazzaville, il faut souligner que la visite du président Denis Sassou N'Guesso en Angola est intervenue un mois après la réunion des experts des deux pays, tenue du 26 au 28 février à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, et de celle des ministres angolais et congolais à Cabinda.

Les incidents d'octobre 2013 à Kimongo, en territoire congolais, au cours desquels des soldats angolais



Denis Sassou N'Guesso et José Eduardo dos Santos

avaient retenu leurs collègues du Congo pendant un moment à Cabinda avaient, un temps, jeté un flou sur la relation Congo-Angola. Ce que les experts, les ministres, puis les chefs d'État ont entrepris de corriger en privilégiant le dialogue et les liens historiques scellés officiellement le 24 septembre 1976 à travers le Traité d'amitié et de coopération signé une année après l'indépendance de l'Angola, le 11 novembre 1975.

De source médiatique angolaise, les deux présidents ont aussi évoqué, au cours de leurs entretiens, la prochaine visite d'État que le président Denis Sassou N'Guesso effectuera en Angola. Aussitôt après son arrivée à Luanda, le chef de l'État congolais a

honoré la mémoire du premier président de ce pays, Antonio Agostino Neto, par le dépôt d'une gerbe de fleurs à son Mausolée.

Mettre hors d'état de nuire les milices
Autour de Jose Eduardo Dos Santos, président en exercice de la CIGL, les chefs d'État présents ont consacré leur mini-sommet à la situation qui prévaut dans cette sous-région, en particulier la volonté commune exprimée par les pays concernés, d'éradiquer les forces négatives. Il s'agit particulièrement de trouver des voies et

des moyens de mettre hors d'état de nuire les milices tentaculaires qui écumant leurs territoires et déstabilisent la marche des États.

Ces milices sont pour l'instant très présentes à l'Est de la République démocratique du Congo. Elles sont aussi à l'origine de friction entre les pays de la sous-région, en raison de leur mode opératoire itinérant. En marge du mini-sommet des chefs d'État, il était prévu une rencontre des chefs d'état-major des pays membres du comité créé par les dirigeants de la CIGL lors de leur sommet de janvier dernier, censé étudier toutes les mesures susceptibles de favoriser la lutte contre les milices en question.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

L'ambassadeur sud-africain dit poursuivre la coopération

Le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo, Richard Baloyi, a fait cette déclaration le 25 mars à Brazzaville, au cours de l'audience que le président du Sénat, André Obami-Itou, lui a accordée.

«Je viens d'arriver et j'ai déjà présenté mes lettres de créance au président de la République. Il était tout de même important de rencontrer les autres autorités de la République», a indiqué Richard Baloyi.

Le diplomate sud-africain est allé réitérer au président du Sénat, le vœu de la République sud-africaine

de renforcer les relations qui existent entre les deux pays. «Je suis venu continuer ces relations commencées par mon prédécesseur. Il y a des projets qui ont été initiés par l'ancien ambassadeur. Je suis venu non seulement les voir mais surtout les hisser très haut dans le cadre de nos relations», a-t-il souligné. «Il ne suffit pas d'initier les projets mais encore faut-il les mettre en pratique et créer les conditions favorables pour pouvoir les mettre en pratique», a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolormwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubel Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MUNICIPALISATION DE LA LÉKOUMOU

Environ 400 milliards FCFA pour les travaux

La commission technique d'organisation des festivités marquant le 54^e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo, présidée par le ministre Jean-Jacques Bouya a présenté le 24 mars à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, les différents projets retenus dans le cadre de la municipalisation accélérée.

Sans avoir communiqué le montant exact, le ministre à la Présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux a annoncé, devant les autorités locales et les membres de sa délégation, que le coût global des travaux de la municipalisation du département de la Lékoumou tournerait autour de 400 milliards FCFA. «*Donc cela peut aller au-delà, même à 500 milliards FCFA pour aménager de manière viable ce département*», a lâché Jean-Jacques Bouya.

Qu'est ce qui est prévu?

Ces projets regroupés en deux lots, notamment les grands travaux et non-grands travaux consistent à émailler le chef-lieu de ce département du Sud du pays ainsi que ces cinq sous-préfectures y compris Sibiti, d'infrastructures modernes dans tous les domaines de la vie. Dans le cadre des projets dits grands travaux, il est par exemple prévu, entre autres, la construction et l'équipement du palais présidentiel ; le pavillon présidentiel de l'aéroport ; l'équipement et le traitement des bagages et des passagers à l'aéroport ainsi que le bitu-

mage de 27,7 km des voiries urbaines de Sibiti, y compris le boulevard devant abriter le défilé.

Les autres projets concernent la construction d'un stade d'environ 7 000 places à Sibiti ; l'électrification de la ville ; l'adduction d'eau potable ; la construction et l'équipement de l'hôpital général. À cela, s'ajoutent la construction et l'équipement de certains édifices comme dans tous les départements ayant déjà abrité la fête nationale d'indépendance couplée avec la municipalisation accélérée. Plusieurs autres projets sont également annoncés dans le cadre des non-grands travaux, c'est-à-dire ceux qui ne présentent pas une urgence.

Zoom sur les cinq districts

Chacun des cinq autres districts du département, à savoir Komo, Bambama, Zanaga, Mayéyé et Sibiti, bénéficiera dans le cadre des projets grands travaux, de l'hôtel de la sous-préfecture ; de l'hôtel de ville ainsi que des résidences du sous-préfet et de son secrétaire général ; de l'administrateur-maire et de son secrétaire général ; l'adduction d'eau potable et l'électrification de la ville. Concernant les projets non-grands travaux dans les districts, il est prévu la construction et l'équipement des commissariats de police avec logements des commissaires ; des centres pré-scolaires ; des inspections d'enseignements général et technique, les écoles, les marchés modernes, les brigades de gendarmerie avec logements des commandants ; des Centres de santé intégré et des tribunaux de grande instance.



Les ministres visitant les chantiers

Revue des chantiers en cours

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux a visité quelques chantiers en cours d'exécution à Sibiti. Il s'agit précisément du boulevard qui accueillera le défilé du 15 août, de l'aéroport, la centrale thermique, du palais présidentiel ainsi que du stade de la localité. «*Nous ne pouvons être que satisfaits de ce que nous avons vu aujourd'hui. Des grandes structures, des grands projets qui configurent la ville de Sibiti sont en marche. Nous avons visité l'aéroport, un travail énorme qui se fait avec des remblais de 18m pour avoir la bonne configuration de la piste, y compris les installations*

terminales. Je ne dis pas que l'ensemble de ces chantiers seront terminés, mais certains, prévus avant le 15 août tels que le boulevard du défilé, le palais présidentiel, l'aéroport, le stade seront terminés», a indiqué Jean-Jacques après la visite.

Selon lui, la Lékoumou s'est véritablement inspiré des Plateaux en faisant confiance aux grandes sociétés comme SGEC qui a construit l'aéroport de Djambala, CRBC les voiries urbaines qui sont entièrement terminées depuis octobre dernier. L'allure que les voiries de Sibiti prennent aujourd'hui, a-t-il rappelé, rassure. Revitaliser le tissu villageois La municipalisation de la Lékoumou a une particularité. Si dans d'autres départements elle a visé

la capitale, les chefs-lieux des districts et partiellement l'intérieur à travers le désenclavement, la commission technique entend, ici, l'associer cette année à la revitalisation du tissu villageois.

Ainsi, le village Tongo dans le district de Zanaga a été retenu pour abriter cette première expérience. Il y est prévu la construction et l'équipement du CSI; la construction et l'équipement d'une école primaire, d'un CEG avec logements du personnel enseignant ; d'une cantine et d'un mini complexe sportif. Les autres projets sont : la construction et l'équipement des centres polyvalents, d'un marché, l'adduction d'eau potable, l'électrification du village, la modernisation de l'habitat, la construction des voiries villageoises en latérite et la construction d'une micro-finance villageoise. «*C'est une première expérience qui va commencer dans la Lékoumou par la revitalisation du village Tongo, en lui donnant le minimum requis, l'ensemble des infrastructures viables pour permettre aux populations de vivre, d'être fixées dans ce village-là comme si elles étaient dans un district ou dans une ville. Et nous sommes sûrs qu'à chaque municipalisation, d'autres villages vont aussi bénéficier de ce volet qui vient d'être complété, mais la Lékoumou est le premier département à avoir ce complément, cette dimension supplémentaire de la municipalisation accélérée*», a expliqué le ministre.

Rappelons que le président de la commission technique d'organisation de la fête nationale de l'indépendance a été accompagné de son adjoint qui n'est que le ministre délégué au Plan, Léon Raphaël Mokoko, du rapporteur de la commission, Séraphin Ondélé, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation et du président du comité de suivi de la municipalisation de la Lékoumou, le ministre Thierry Lézin Mougalla.



Le stade de Sibiti

Le Fonds d'appui à coûts partagés (FACP) du gouvernement congolais et de la Banque Mondiale signe un accord de partenariat avec la BCI



De gauche à droite, Joseph Mbossa, coordonnateur du Projet PADE pour le Congo et Serge Tondou, directeur général de la BCI, finalisant par leur signature l'accord entre leurs deux Institutions.

Acteurs impliqués dans l'économie congolaise, la BCI et le Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), à travers son unité opérationnelle le Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP), ont officialisé leur synergie par la signature d'un accord de partenariat réciproque dans les locaux du siège de la BCI à Brazzaville, le 12 mars 2014.

En resserrant encore davantage leurs liens avec la BCI, la Banque Mondiale et le Gouvernement congolais (qui financent le Fonds d'Appui à Coûts Partagés dans le cadre du PADE) vont ainsi collaborer pour dynamiser le tissu des PME-PMI congolaises.

Le Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP) accorde des subventions pour des activités de formation et de renforcement des capacités des PME et PMI actives dans des secteurs considérés stratégiques (hors pétrole) pour le développement du Congo. Il s'agit, à ce stade, de l'agro-industrie, de la transformation du bois, du transport, de la logistique, des mines, du tourisme et de l'artisanat, la Banque Mondiale et le gouvernement congolais se donnant la possibilité de faire évoluer le choix de ces secteurs dans le cadre d'une restructuration du projet.

Par ce partenariat, les bénéficiaires potentiels recevront tout d'abord une aide technique, effectuée par des profession-

nels présélectionnés et inscrits au registre des prestataires du FACP dans des domaines comptables, juridiques, fiscaux, et marketing entre autres. Cette assistance du FACP leur permettra de formaliser leur activité ou de compenser certaines faiblesses techniques ou managériales, et prétendre ainsi à des financements bancaires, difficilement accessibles pour eux jusqu'alors.

La BCI s'engage à réserver le meilleur accueil aux entreprises ayant reçu cet accompagnement du FACP, et d'examiner leurs besoins d'investissement avec bienveillance. Elle sera également force de prescription auprès de PME-PMI identifiées à potentiel pour les inciter à se rapprocher du Fonds d'Appui à Coûts Partagés.

Ainsi, ces entreprises bénéficieront d'un support dans des domaines jugés prioritaires, par exemple comptable, fiscal ou marketing...

Ce partenariat croisé illustre la volonté de l'ensemble de ces acteurs de renforcer leur engagement dans le développement économique du Congo, auprès des entreprises locales.

À propos de :

Le FACP est l'unité opérationnelle du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE) de la Banque Mondiale et du Gouvernement congolais. Ce projet s'inscrit dans le cadre du pro-

gramme global du Gouvernement, destiné à traduire la vision décrite par le Chef de l'Etat dans son programme de société: «Chemin d'Avenir» Il vient soutenir les initiatives locales et financer le renforcement des capacités des PME-PMI évoluant dans les secteurs pour lesquels le Congo dispose d'un avantage comparatif, tel que l'agro-industrie et le bois. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes qui lui sont présentés,

Depuis 2006, la BCI, émanant du Groupe Banque Populaire en France et portée par son actionnaire, le Groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne, est au service du développement de l'économie du Congo.

Dans le respect de ses valeurs fondatrices, la BCI se veut être une banque universelle, ouverte à toutes les clientèles, particuliers et entreprises. Sur ce dernier segment, elle sera à l'écoute de toute entreprise, quelle que soit sa taille, et des porteurs de projet réaliste.

En 2013, au travers d'un réseau de 17 agences implantées tout le territoire, la BCI gère plus de 60 000 comptes client de tout type (particulier, PME-PMI, grandes entreprises ...). Portée par la confiance de ceux-ci, ses résultats 2013 sont très satisfaisants et traduisent le bon développement de la Banque et ses capacités futures d'intervention.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Brazzaville abrite un séminaire sur les techniques d'enquêtes financières

Cette formation qui a démarré le lundi 24 mars, vise à donner aux participants les notions de base leur permettant de réussir leurs enquêtes en matière de fraude monétaire et de blanchiment d'argent.



Une vue des séminaristes

Dans son contenu, cette formation se réfère aux principes de base de la comptabilité. Il s'agit pour les participants d'appriivoiser l'information financière et de développer leurs connaissances afin d'identifier les cas de fraude ou de blanchiment d'argent. Chacun dans son domaine devra, à la fin de l'atelier, être capable de détecter une éventuelle fraude et son auteur. Parmi les bénéficiaires, figurent notamment des officiers de police judiciaire et des représentants des organismes étatiques de lutte contre la corruption.

Ce séminaire fait suite aux précédents, à l'instar de celui organisé au Cameroun, par le Centre canadien de recherche et d'appui à la gou-

vernance des organisations publiques (CCRAGOP), en collaboration avec le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) qui visait, entre autres, à encourager les pays africains à asseoir des méthodes communes d'investigation et d'analyse financière criminelle. Ceci, pour renforcer les stratégies de lutte contre cette criminalité.

Rappelons que les enquêtes financières et l'analyse financière criminelle sont au cœur de la lutte contre la criminalité organisée et le financement du terrorisme. La mise en œuvre de ce programme est aussi un moyen de prévenir l'instabilité sociale et monétaire d'un pays.

Durly Émilía Gankama

AFFAIRES SOCIALES

«Quel avenir pour la personne handicapée du Congo d'ici à l'horizon 2015 ?»

C'est la question que se pose l'Union nationale des Associations des personnes handicapées du Congo (Unhaco). Selon elle, la loi du 22 avril 1992 portant statut, protection et promotion de la personne handicapée n'a toujours pas de textes d'application, 22 ans après sa promulgation.

Dans un communiqué adressé aux décideurs, les personnes vivant avec handicap, membre de l'Unhaco dénoncent le non-respect des engagements pris par les instances dirigeantes avec laquelle ils travaillent. «L'accès aux infrastructures de base, immeubles et installations même construits de nos jours ne prennent pas toujours en compte les besoins des personnes handicapées. Les normes et politiques existantes ne sont pas respectées. Nous pouvons citer en exemple les nouveaux logements, les voiries urbaines, les ouvrages sportifs et certains aéroports, etc.», ont-ils noté. «Le Congo notre pays s'est fixé pour objectif, devenir d'ici à 2025 pays émergent. Tous les indicateurs économiques aujourd'hui tendent à le confirmer. Cependant, on ne saurait construire une économie sans le social. La crainte des personnes handicapées est grande dans la mesure où à ce jour beaucoup des préoccupations les concernant demeurent pendantes», ont expliqué les

personnes vivant avec handicap.

Des discriminations dans l'embauche Selon l'Unhaco, seuls les ministères de la Fonction publique et des Affaires sociales appliquent le principe de quotas de 10% accordé aux personnes handicapées. En dépit de la circulaire du ministère de la Fonction publique, ce principe devrait aussi être observé par les entreprises privées lors des embauches.

Selon eux, les attitudes négatives constituent aussi une barrière à l'épanouissement de la personne handicapée. Les croyances et les préjugés créent des obstacles à l'éducation, à l'emploi, aux soins de santé et à la participation sociale. Pour les personnes vivant avec handicap, les attitudes des enseignants, du personnel administratif des écoles, des autres enfants et même des membres des familles affectent l'inclusion des enfants handicapés dans les écoles ordinaires. «En ce qui concerne les centres de réadaptation et rééducation fonctionnelle, il faut noter que des efforts sont faits, dans la mesure où on en compte quatre, notamment à Pointe-Noire, Nkayi, Owando et Brazzaville. Malgré l'existence de ces centres, il faut déplorer la mauvaise coordination des services, le manque d'effectifs, l'insuffisance des compétences et la lancinante question du budget de fonctionnement non disponible», ont-ils noté.

Les handicapés vivent sous pression

En effet, ce communiqué indique qu'il y a une corrélation entre handicap et pauvreté. Une majorité de personnes handicapées vivent dans la pauvreté. Dans un contexte déjà difficile, les taux de pauvreté sont donc plus élevés pour les personnes handicapées que pour celles qui ne le sont pas. En moyenne, les personnes handicapées et les ménages ayant une personne handicapée connaissent plus fréquemment des privations, dont l'insécurité alimentaire, les mauvaises conditions de logement, le manque d'accès à l'eau pure ou à l'assainissement, l'accès insuffisant aux soins de santé. Elles ont aussi moins de biens ou ressources que les personnes ou les foyers qui n'ont pas de personne handicapée.

Enfin, dans leur plaidoirie, ils ont sollicité la contribution du ministère à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire et aux grands travaux pour la construction du nouveau siège de l'Unhaco dont le terrain est acquis depuis le 1er août 2013. Confirmation faite publiquement par le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, lors de la conférence générale de la jeunesse tenue le mois dernier à Brazzaville. Ce communiqué a été lu par Jean De Dieu Goma, président directeur national de l'Unhaco.

Guillaume Ondzé

ÉDUCATION DES JEUNES FILLES

Le Fawe-Congo présenté aux associations sœurs

Le Forum des éducatrices africaines-antenne du Congo (Fawe-Congo), dirigé par Rosalie Kama Niamayoua, a fait l'objet, le 25 mars à son siège à Nairobi, d'un exposé devant trois associations, sur son historique, ses missions, sa structuration et ses différentes activités, en vue d'engager un partenariat pour la promotion de l'éducation en faveur des jeunes filles.

La présentation a été faite par la coordonnatrice nationale du Fawe-Congo, Honorine Kaya, devant les représentants de l'association congolaise pour le bien-être familial «Talitakum» et ceux de la commission épiscopale de l'éducation catholique.

Ce forum a été créé en 1992, sous l'initiative des cinq femmes ministres de l'Éducation, après le triste constat du faible taux de scolarisation des jeunes filles en Afrique. Le Fawe est une Organisation non gouvernementale (ONG) panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. Il compte aujourd'hui trente-sept pays sous forme d'antennes nationales dans chacun de

ces pays. Il a pour but de promouvoir l'éducation des femmes et de la jeune fille. Parmi ses missions, figurent notamment celles d'encou-



La réunion des membres du Fawe et des associations sœurs (Crédit-adiac)

rager des réformes en matière de politique éducative et de favoriser la création d'un environnement afin de susciter l'intérêt de la communauté et des parents pour la scolarisation des filles. Sa vision est d'avoir un monde exempt de toutes disparités liées au genre. La coordonnatrice nationale a, par ailleurs, évoqué le faible taux des

filles en secondaire - premier et deuxième degrés - et au niveau supérieur. Tandis que le taux de représentativité est fort au niveau

primaire. Parmi les activités réalisées par l'antenne du Congo, figurent notamment : la formation des membres et des étudiants sur la pédagogie qui intègre le genre ; des séminaires de formation ; des émulations des meilleures élèves filles au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et au Baccalauréat. L'antenne nationale a été implan-

tée en 2008, suite à l'engagement de la présidente Rosalie Kama Niamayoua, à l'époque ministre de l'Enseignement, en collaboration avec d'autres femmes. Après cette présentation, les représentants des associations ont assuré que le Fawe avait des objectifs communs avec leurs structures. Ils ont suggéré une séance de concertation afin d'œuvrer ensemble et l'implantation d'internats pour un meilleur suivi de ces jeunes filles. Au terme des interventions, la présidente du Fawe, Rosalie Kama Niamayoua a remercié les partenaires et précisé que le Fawe connaissait des difficultés dans le domaine du financement. «Le Fawe n'est pas une structure créée par le Congo, il est une ONG qui accompagne le gouvernement et ne prend pas les décisions à la place du gouvernement. Il n'est pas seulement la partie pratique, il est aussi utile pour travailler, regarder et faire les études sur l'éducation de la jeune fille afin de modifier les comportements au niveau social et éducationnel. L'ONG est obligée de s'aligner à la

vision du secrétariat régional qui avait décidé de s'occuper à une certaine époque de la jeune fille à l'école», a souligné Rosalie Kama Niamayoua.

Elle a également assuré que le collège d'enseignement général de la paix avait été choisi comme Centre d'excellence des filles, non pas pour épargner les garçons mais pour susciter de meilleures performances des garçons et des filles. Le Fawe envisage par ailleurs d'entreprendre des descentes dans les établissements afin de conscientiser les jeunes filles et les encadreurs, de créer des clubs en organisant des échanges afin de vaincre la timidité des jeunes filles.

Outre cette vision, une étude portant sur la scolarisation de la jeune fille et son environnement social a été lancée, parallèlement à une autre étude quantitative. Celle-ci permettra de retrouver toutes les filles primées par le Fawe afin de créer un réseau des bénéficiaires du Fawe, sachant que ceux-ci finiront par devenir membres actifs.

Lydie Gisèle Oko

Store
OFIS



Nouveau
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec Pro 64 Windows 7

Extension garantie 2 ans pour Office 90.000 FCFA HT

Installation Barcoptique 100.000 FCFA HT

OFIS TRAINING
Center

- Initiation Barcoptique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Abeller. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migibel

Info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Agence de Brazzaville
Boulevard Sésou Nguesso Centre Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS DIX (10) VILLAS A LA CITE OMS/DJOUE

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS/AFRO entreprend des travaux de transformation de dix (10) villas d'une chambre en villas de trois (3) chambres.

C'est à ce titre que Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de sélectionner une entreprise spécialisée dans le domaine de l'électricité afin de réaliser dans chaque villa, une nouvelle installation électrique qui sera reliée au coffret existant.

Ci-dessous, les travaux à réaliser dans chacune des dix (10) villas :

- Encastrement
- Pose des gaines
- Pose des boîtes de dérivation et boîtes pour PC/Inter/dismatic
- Passage des fils conducteur
- Création départ coffret existant et pose des protections
- Pose appareillage
- Raccordement de l'installation
- Mise en service de l'installation

Les prestataires spécialisés et intéressés sont invités à soumissionner pour lesdits travaux. L'offre devra comporter deux volets :

•Le volet administratif et technique qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Les Références professionnelles ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Une citation des travaux similaires réalisés et vérifiables (si possible avec des Agences du Système des Nations Unies) ;
- La liste des agents clés avec leur CVs,
- L'agrément du Ministère de la construction ;

•L'offre financière devra comporter les prix hors taxes des prestations sur l'ensemble des travaux.

La soumission présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe contenant ces deux offres devra porter la mention «CONFIDENTIEL – APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS DIX (10) VILLAS », devra être déposée au plus tard le Lundi 7 Avril 2014 à 12h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Jeudi 27 Mars 2014 à 10 Heures avec comme

- programme :
- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
 - 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
 - et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

N.B :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Lors de la visite des lieux, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique du plan de distribution de la mini-clinique.

Fait à Brazzaville, le 24 Mars 2014

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé.



BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INSTALLATIONS POUR LA FOURNITURE DU GAZ MEDICAL DANS LA MINI-CLINIQUE DE L'OMS/AFRO

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS/AFRO entreprend des travaux de construction d'une mini-clinique à son siège pour mieux assurer les soins préliminaires de son personnel. Pour permettre à cette mini-clinique d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés, il y a la nécessité d'y assurer la fourniture du gaz médical. C'est à ce titre que Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de sélectionner une entreprise habilitée à :

- Exécuter les travaux construction des installations pour la fourniture du gaz médical, y compris le réseau de distribution ;
- Assurer la fourniture du gaz médical ;
- Et assurer l'entretien régulier des installations.

Les prestataires spécialisés et intéressés sont invités à soumissionner pour lesdits travaux. L'offre devra comporter deux volets :

•Le volet administratif et technique qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Les Références professionnelles ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Une citation des travaux similaires réalisés et vérifiables (si possible avec des Agences du Système des Nations Unies) ;
- La liste des agents clés avec leur CVs,
- Le cahier de cahier des charges détaillant toutes spécifications techniques relatives aux installations, à la fourniture du gaz médical et à l'entretien des installations,
- L'agrément ou l'autorisation d'exercice ;
- La garantie des installations.

•L'offre financière devra comporter les prix hors taxes des prestations suivantes :

- Travaux de construction des installations ;
- Fourniture du gaz médical ;
- Et entretien régulier des installations.

La soumission présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe contenant ces deux offres devra porter la mention «CONFIDENTIEL – APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS POUR LA FOURNITURE DU GAZ MEDICAL A L'OMS/AFRO», devra être déposée au plus tard Vendredi 4 Avril 2014 à 12h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Mercredi 26 Mars 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

N.B :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Lors de la visite des lieux, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique du plan de distribution de la mini-clinique.

L'ouverture des offres en séance public aura lieu Lundi 7 Avril 2014 à 13h00 dans la salle N° 18 à l'Estate.

Fait à Brazzaville, le 21 Mars 2014

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'organisation Mondiale de la Santé.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Avoir une armée, une police, une justice en lesquelles la population peut avoir confiance est important pour parvenir à gouverner le pays.»

Russ Feingold, envoyé spécial des États-Unis pour les Grands Lacs, RFI, le 24 mars 2014

□ «Les pays africains ont suivi le développement du marché en abandonnant les politiques monopolistiques et en favorisant les investissements étrangers.»

Abdeslam Ahizoune, PDG de Maroc Télécom, Jeune Afrique, 19 mars 2014

□ «La démocratie est vivante lorsqu'elle invente ses propres formes d'expression et qu'elle rassemble matériellement un peuple qui n'est plus découpé en opinions, groupes sociaux ou corporations, mais qui est le peuple de tout le monde et de n'importe qui.»

Jacques Rancière, philosophe français, Le Nouvel Observateur, 28 mai 2012

□ «En Afrique, les réformes politiques sont souvent la conséquence des conditions posées par telle ou telle puissance du Nord, par tel ou tel autre organisme international, en contrepartie d'un prêt ou d'un don.»

Oswald Ndeshyo Rurihose, professeur des universités (RDC), cité par Valère Gabriel Eteka Yemet, La Semaine Africaine n°3378 du 25 mars 2014

□ «Les règles de l'OMC interdisent à un Etat de contourner ses exportations et ses importations. Il ne peut pas décider d'affecter une production à une population en circuit court en échappant à l'importation et donc à la spéculation. Donc je propose de penser une loi d'ajustement des ressources naturelles et des besoins sociaux, ne serait-ce qu'en complément de la loi d'ajustement de l'offre et de la demande»

François Collart-Dutilleul, Universitaire et juriste français, Libération, le 21 mars 2014

SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Les experts évaluent les besoins obstétricaux et néonataux

Les décideurs politiques du Congo, les organismes étrangers et ceux œuvrant pour la santé maternelle, se sont concertés le mardi 25 mars à Brazzaville, pour approuver le rapport national sur les besoins obstétricaux et néonataux d'urgence.

Les Soins obstétricaux et néonataux d'urgence (Sonu) aident à prévenir et à traiter les complications obstétricales directes qui sont à l'origine de la plupart des décès maternels dans le monde. La séance de travail a permis d'identifier les principales failles qui freinent les efforts de la réduction rigoureuse du nombre de femmes qui meurent si gravement en donnant la vie. Ils permettent également aux autorités sanitaires de disposer d'informations fiables concernant la situation en besoins obstétricaux et néonataux, afin de réformer certaines décisions liées à la santé maternelle et infantile.

«Quand on sait que près de 90% des accouchements sont assistés par du personnel de santé, ceci pose inéluctablement le problème de la qualité des soins. Nous sommes à un tournant important qui vise la réforme du système de santé dans son ensemble et nous avons mission de faire le point sur ce qui risque de compromettre l'atteinte des OMD 4 et 5», indique Barbara Laurenceau, représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) au Congo.

Les experts de la Banque mondiale, du Fnuap et ceux du Congo s'y impliquent



La représentante du Fnuap, Barbara Laurenceau, assise à côté du conseiller à la population, Florent Balandamio

parce que la disponibilité, l'accessibilité, la qualité ainsi que l'usage des services obstétricaux et néonataux de qualité, aident à pallier les complications susceptibles de se produire pendant la grossesse et l'accouchement. «Les Soins obstétricaux et néonataux d'urgence font partie intégrante de cette stratégie connue pour assurer qu'aujourd'hui plus aucune femme congolaise ne meurt. La disponibilité des SONU permet ainsi de mesurer la capacité des systèmes de santé à assurer une réponse efficace aux complications d'ordre obstétrical et celles liées au nouveau-né, un point critique de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale», a-t-elle ajouté. L'objectif 5 du millénaire pour le développement vise à réduire de 75% le taux de mortalité maternelle entre 1990 et 2015. Alors qu'au Congo, le taux de mortalité maternelle est estimé à 426 décès mater-

nels sur 1.000 naissances vivantes. Ce taux reste encore un peu élevé à cause du retard dans la prise de décision par les femmes enceintes à venir d'urgence à l'hôpital, mais aussi à cause des difficultés liées à l'accessibilité à l'offre de soins dans certaines zones géographiques où les hôpitaux et centres de santé restent encore éloignés des communautés, et enfin à cause de la prise en charge immédiate des femmes dès leur arrivée dans un centre sanitaire.

«Ces résultats en besoins obstétricaux, néonataux et infantiles d'urgence nous permettront de planifier les activités conséquentes à travers la feuille de route pour l'accélération de la mortalité maternelle, infantile et néonatale en vue de l'atteinte des OMD 4 et 5», a indiqué Florent Balandamio, conseiller à la population.

Fortuné Ibara

KINKALA

L'hôpital de base reçoit un groupe électrogène

Le président de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), Hellot Matson Mapouya, a remis le 23

mars, à l'hôpital de Kinkala, un groupe électrogène d'une capacité de 50 kVA pour pallier les interminables coupures de courant constatées dans cet établissement socio-sanitaire.

Le président de la DRD a indiqué que ce geste est la réponse de son parti à une demande des autorités de l'hôpital. «Cela nous a causé beaucoup de soucis à un point tel que nous avons considéré que c'était très urgent de réagir immédiatement parce qu'il s'agit ici de venir au secours de nos concitoyens et d'assister nos parents en difficulté.» Pour sa part, le directeur général de l'hôpital, Étienne

Mouanga, a déclaré que le personnel de l'hôpital ainsi que l'ensemble des patients étaient très satisfaits de l'ac-

quisition de cet outil très important pour le fonctionnement de la structure.



Le groupe électrogène (© DR)

«L'absence de groupe électrogène, a-t-il déclaré, signifiait la baisse de nos performances. Chacun de nous sait le rôle éminemment important joué par l'hôpital de Kinkala au sein de la circonscription socio sanitaire de Boko-Kinkala. [...] Heureusement qu'un fils du pays a réagi favorablement à cette demande et nous en sommes très satisfaits.»

Pour rappel, la puissance de l'ancien groupe, tombé en panne il y a près de onze ans, était de 45 kVA.

Jean Jacques Koumba



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTP02	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTP07	Maitriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTP03	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation	10 jours	Nous Contacter



*ECAir rend hommage à
des figures féminines africaines du passé et du présent*



*Madame Fatima Beyina-Moussa,
Directeur Général d'ECAir,*

*a le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition photos :
"Héroïnes et Femmes africaines d'exception"*

*qui se tient pendant tout le mois de mars
dans le nouveau terminal de l'aéroport Maya-Maya.*

Cordiale bienvenue.

*Veillez contacter Melle Samuella Madzengue au 00242 06 518 20 10
pour toute demande d'informations et de réservation*

Les brèves du monde

États-Unis : au moins 14 morts et 176 disparus dans un gigantesque glissement de terrain

Ce drame est la conséquence d'un énorme glissement de terrain survenu samedi, dans l'État de Washington, au nord-est des États-Unis. Un pan entier d'une colline surplombant la communauté rurale d'Oso, près de Seattle, s'est effondrée sur une rivière voisine, entraînant une coulée de boue dévastatrice. Le nombre de personnes portées disparues s'établissait lundi soir à 176 alors que celui des morts est d'au moins 14 personnes.

Coopération : le président chinois en visite de travail en France

Le président chinois Xi Jinping est arrivé à Paris, en France ce mardi 25 mars, à la tête de 200 hommes d'affaires. S'il est prévu la célébration du 50e anniversaire de la reconnaissance de la Chine populaire par le Général de Gaulle, cette visite d'État n'en reste pas moins économique. En effet, le gouvernement chinois évoque depuis quelque temps des accords sur les technologies, l'industrie, l'aéronautique, l'énergie ou encore l'urbanisation avec certains pays européens. La France attend donc de pied ferme les entreprises et investisseurs de l'Empire du milieu. «C'est un rendez-vous très important. Nous voulons rééquilibrer notre relation commerciale avec la Chine après une baisse de 2 % de nos échanges en 2013 pour la première fois depuis cinq ans», explique Nicole Bricq, ministre française du Commerce extérieur.

Crash du vol Malaysia Airlines : l'avion serait tombé dans l'océan indien, selon le gouvernement

Après plus de deux semaines de recherches, le Premier ministre malaisien, Najib Razak, a annoncé, mardi 25 mars, que le vol MH370 s'était abîmé dans le sud de l'océan Indien. «C'est avec de profonds regrets et tristesse que je dois vous informer que [...] le vol MH370 a fini dans le sud de l'océan indien», a déclaré Najib Razak. L'opérateur de satellites "Inmarsat et le AAIB [Bureau britannique d'enquête sur les accidents aériens, NDLR] ont conclu que le MH370 a volé dans le couloir sud et que sa dernière position se trouvait au milieu de l'océan Indien", précise un communiqué de la compagnie aérienne.

Pays du G8 : la Russie est provisoirement suspendue du G8

La Russie est provisoirement suspendue du G8. Le Sommet prévu en juin à Sochi se tiendra finalement à Bruxelles et sans la Russie. Les sept pays les plus industrialisés du monde ont donc décidé d'une nouvelle sanction contre la Russie pour son annexion de la Crimée. D'autres sanctions pourraient suivre si la Russie devait se lancer dans une autre aventure militaire, en intervenant dans l'Est de l'Ukraine. Et si au contraire, la Russie persiste, il y aura d'autres sanctions, économiques celles-là.

Tiras Andang

CONSOMMATION D'HÉROÏNE

L'Afrique occidentale et centrale au dessus de la moyenne mondiale

Selon le rapport 2013 de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) présenté à Dakar (Sénégal), le taux de prévalence de l'abus de cocaïne est de 0,7% en Afrique occidentale et centrale contre 0,4% au niveau mondial. Ce taux pourrait augmenter avec la forte expansion du marché dans ces sous-régions.

Selon le conseiller de l'OICS en matière de lutte contre le blanchiment, Ludovic D'Hoore, le taux mondial de 0,4% représente une moyenne entre les pourcentages les plus élevés en Europe et en Amérique où le niveau de consommation est élevé. Cette moyenne est cependant affaiblie par celle de l'Asie qui en est à 0,02% de prévalence, a-t-il expliqué.

S'agissant des autres formes de drogues, comme le cannabis, le rapport note qu'il

est cultivé dans presque tous les pays africains où il y a eu des saisies, le Maroc restant le principal producteur de ce stupéfiant sur le continent. Le rapport 2012 indiquait que le Nigeria était le pays où il y avait eu le plus de saisies, 139 tonnes de cannabis, a indiqué Ludovic D'Hoore, invitant les dirigeants africains à la vigilance.

Le rapport formule différentes recommandations en mettant l'accent sur la prévention et la prise en charge médicale des usagers de drogues, invitant les États à investir à ce niveau. Investir sur la prévention est important, cela permet de faire des économies et c'est la principale recommandation du rapport, qui propose aux États de mettre en place dans chaque pays un programme de sensibilisation auprès des jeunes.

Noël Ndong

PROCÈS HISSÈNE HABRÉ

Troisième commission rogatoire internationale au Tchad

La mission se rendra à Ndjamena et dans l'est du Tchad pour rencontrer les témoins encore vivants et repérer des charniers. Les juges d'instruction des Chambres africaines extraordinaires au sein des juridictions sénégalaises en charge de juger l'ancien président tchadien Hissène Habré mènent une troisième commission rogatoire internationale à Ndjamena.

Dans ce cadre, ils procéderont à l'audition de témoins et de plaignants. Ils se rendront également à l'intérieur du pays pour

visiter des charniers et fosses communes où des milliers de Tchadiens auraient été enterrés sous le régime de l'ancien président.

La justice tchadienne a également lancé une procédure contre les anciens collaborateurs d'Hissène Habré entre 1982 et 1990. Selon une commission d'enquête sur les crimes et détournements, durant ses années au pouvoir, plus de 40 000 personnes auraient été exécutées ou seraient mortes en détention.

N. Nd.



Rotary International
Rotary Clubs de Brazzaville



Appel à contribution des Rotary Clubs de Brazzaville au fonds de solidarité avec le peuple centrafricain

A l'occasion de la célébration de la journée de l'entente entre les peuples et du 109^e anniversaire du Rotary International, le 23 février 2014, les Rotary Clubs de Brazzaville ont lancé en présence de S.E Mme l'Ambassadeur de la RCA au Congo, Doyen du corps diplomatique, de S.E l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Congo et Mme la coordinatrice ai, du système des nations unies, un appel à contribution à un fonds de solidarité avec le peuple centrafricain, qui depuis plusieurs mois subit une crise humanitaire sans précédent.

Le compte bancaire dont les références sont ci-dessous indiquées a été ouvert à cet effet:

INTITULE DE COMPTE : SOS SOLIDARITE RCA

CODE BANQUE : 30014 (ECOBANK)

CODE GUICHET : 00001

N° de compte : 01405837501

CLE RIB: 86

SWIFT CODE: ECOC CGCG

REF INIT: 0010143505837501

IBAN: CG3930014 00001 01405837501 86

La campagne de mobilisation de ressources lancée le 23 février 2014 sera clôturée le 31 mars 2014. Les fonds collectés permettront d'acquérir des kits humanitaires en faveur du peuple de la République centrafricaine, qui seront livrés en collaboration avec le Rotary Club de Bangui.

Les Rotary Clubs de Brazzaville vous remercient d'avance pour votre geste de générosité.

Vive l'entente mondiale entre les peuples.

Contacts : + 242 06 666 89 86 / +242 05 551 27 88

UN RÉSEAU SANS ÉGAL POUR RELIER L'AFRIQUE AVEC LE RESTE DU MONDE



La plus jeune flotte, 200 vols quotidiens, 79 destinations sur 5 continents, 21 900 connexions sur le réseau Star Alliance, Récompensée par de prestigieux Awards.

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> **Acer Celeron (Rouge et Gris)**

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> **Acer Aspire V5-131**

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

OUGANDA

Washington envoie des renforts pour capturer Joseph Kony

Les États-Unis vont envoyer cette semaine des renforts en hommes et en transports aériens pour participer à la traque du chef de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), Joseph Kony, recherché par la Cour pénale internationale et les États-Unis depuis 2005.

Selon le porte-parole du Pentagone, le colonel Steven Warren, cité par l'AFP, au moins quatre avions de transport CV-22 Ospreys et des avions ravitailleurs ainsi que 150 soldats des forces spéciales américaines vont arriver en Ouganda cette semaine afin de renforcer la mission de

l'Union africaine et les troupes ougandaises sur place. Avec ces renforts, le nombre de militaires sera porté à 300. Le Congrès a été informé dimanche sur le déploiement de ces renforts qui vont être dotés de capacités de ravitaillement et de communication sophistiqués.

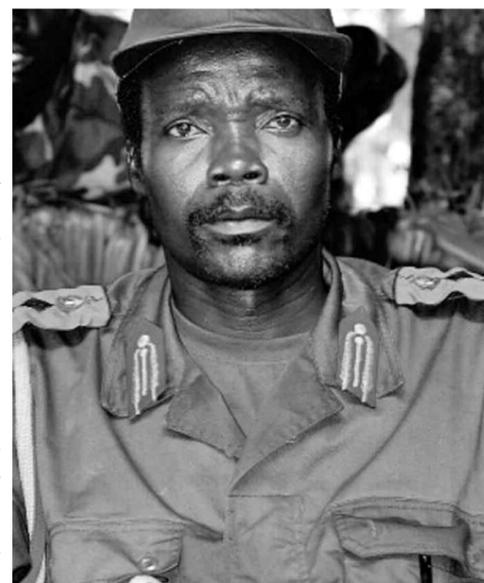
Souhaitant hâter la capture de Joseph Kony, les États-Unis promettent toujours d'offrir 5 millions de dollars pour toute information pouvant faciliter sa capture ainsi que celle de deux de ses lieutenants de manière à ce qu'ils soient jugés pour les faits qui leur sont reprochés. Estimant que la LRA est affaiblie, les auto-

rités américaines pensent que la situation est maintenant propice à l'accélération des recherches du leader de ce mouvement réputé pour des violences perpétrées en Ouganda, en République démocratique du Congo, en Centrafrique, voire au Soudan.

Les forces américaines qui vont être envoyées en Ouganda auront pour mission exclusivement de venir en appui sur la traque et le renseignement. Quant à l'engagement éventuel contre la LRA, il n'est pour l'instant pas prévu, sauf en cas de légitime défense. Washington estime qu'il est temps de renforcer les recherches, non seulement parce que de nombreuses défections ont été enregistrées parmi les partisans de Joseph Kony, mais aussi parce que le gouvernement américain pense que le numéro 2 de la LRA, Okot Odhiambo, a été tué l'an dernier. À cela s'ajoute le fait que les enlèvements ont régressé partout où ses forces opéraient.

Depuis 2008, l'armée ougandaise, appuyée par une centaine de soldats américains des forces spéciales, pourchasse les rebelles de

la LRA, un mouvement armé originaire d'Ouganda. Cette chasse à l'homme, pour laquelle Washington a offert cinq millions de dollars, s'est poursuivie loin du territoire ougandais, en RDC, au Soudan et en RCA sans parvenir à aucun résultat. Elle s'exécute désormais dans le cadre d'une opération de l'Union africaine et rassemble quelque trois mille hommes. Un rapport de l'ONU estime que la LRA a tué plus de cent mille personnes en Afrique centrale ces vingt-cinq dernières années. Le texte souligne que le mouvement a enlevé soixante à cent mille enfants et déplacé 2,5 millions de personnes depuis 1987. Joseph Kony et plusieurs de ses lieutenants sont depuis lors recherchés par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.



Joseph Kony

Active dans le nord de l'Ouganda depuis 1988, la LRA a lancé ses opérations en 2005 dans le nord-est de la RDC, ainsi qu'en Centrafrique et au Soudan du Sud. Ses combattants sont tristement célèbres pour se livrer aux pillages, viols, mutilations, meurtres et enrôlements forcés d'enfants utilisés comme soldats ou esclaves sexuels.

Nestor N'Gampoula

CHANGEMENT DE NOM

Mlle Kabeng Jupernelle désire désormais être appelée **Akoua Kabeng Jupernelle**.

Toute personne ayant un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

IN MEMORIAM

26 mars 2010 - 26 mars 2014, il y a précisément quatre ans, mourait le ministre Gabriel Bokilo à Paris. En cette date de triste souvenir marquant l'an 4 de sa disparition, sa fille Gabrielle Reine Bokilo, son épouse Gertrude Bokilo et sa belle famille Eyaka, demandent à tous ceux qui ont connu ce grand homme de son existence, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire et que le Père Tout-Puissant lui accorde le repos éternel.

Les messes d'actions de grâces sont dites, le mercredi 26 mars et le dimanche 30 mars à Anne-Marie de Javouhey.



Mars, mois de festivités pour la femme afin d'honorer toutes celles qui pendant neuf longs mois, portent chroniquement un être pour lui donner vie. En ce jour, 26 mars 2014, la tristesse est la notre car celle qui arborait l'amour, le bien être s'en est allée, il y a cinq ans jour pour jour, nous laissons tous en émoi. Les pensées de ceux qui t'aiment vont vers toi.

Merci de près ou de loin à ceux qui ne cessent de nous soutenir dans leurs prières.

Les enfants EBONGA

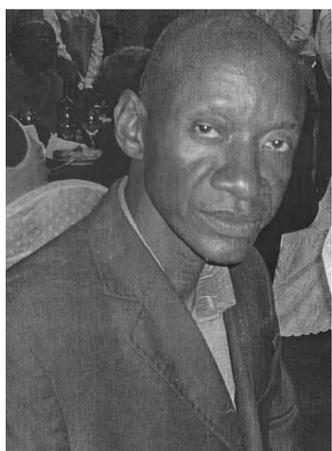


NÉCROLOGIE

La famille Mongo Ampot à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Julien Crépin Mongo, alias Ondongo, survenu le 22 mars au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au n°83 rue Bangala à Poto-Poto vers la chaîne CB-Plus.

La date de l'enterrement vous sera communiqué ultérieurement.



SANTÉ

Un hôpital des meilleurs spécialistes africains à Rome

Avortements clandestins et circoncisions à la sauvette deviennent un fléau : les médecins africains et asiatiques affirment avoir trouvé la parade.

Comment faire face aux complications de santé liées à des pratiques culturelles mettant la vie en danger ? La question peut sembler aléatoire, elle ne l'est pas. Si les chiffres de l'Institut italien de neuro-traumatologie (INI) disent vrai, quelque 200 personnes meurent chaque année à Rome et dans sa région des suites d'interventions chirurgicales pratiquées hors des établissements hospitaliers normaux. Des femmes qui accouchent loin des structures adaptées parce que la religion interdit qu'elles soient examinées par des gynécologues hommes. Des fillettes qui meurent parce que les parents tiennent à tout prix à ce qu'elles soient excisées comme le prescrit la coutume au pays, mais qui ne trouvent aucun médecin acceptant de commettre un tel «crime». Des chirurgiens qui rechignent même à la circoncision des enfants au nom de l'objection de conscience : toutes les personnes qui se sont retrouvées devant ce mur d'incompréhension s'en sont remises aux praticiens clandestins, dans des appartements ou à l'arrière d'une boutique sans garantie d'asepsie. Le résultat est une série de morts «suspectes» ; de cadavres rame-

nés dans les morgues avec pour cause de décès, des blessures inexplicables ou des accidents sans grande spécification. Hémorragies, infections, vilaines cicatrifications provoquent une vraie hécatombe en Italie, soutient l'INI. C'est pour contrer ce phénomène que l'AMSI, l'association italienne des médecins étrangers, appuyée par l'INI, a fait une proposition choc, relevant d'une certaine volonté de «discrimination» positive : créer un hôpital où les barrières de langues et de coutumes ne seront pas un frein parce que les praticiens y seront des Africains ou des Asiatiques connaissant les coutumes mais aussi des méde-

les cliniques privées, qui coûtent cher, ou les petits «raboteurs» d'arrière-cour ! D'où l'idée «d'aider les personnes qui ont de la difficulté à mener une vie en conformité avec leurs us et coutumes» quand ils se rendent à l'hôpital. «Dans un hôpital géré par des médecins étrangers, les citoyens auront toutes les garanties scientifiques de la prestation sanitaire», affirme le Dr Faroni. Sans compter que le tout pourra se mener sans enfreindre, en principe, la loi en vigueur. Doutes et scepticismes ? On devrait en avoir le cœur net très bientôt. L'hôpital international INI sera inauguré dans quelques semaines ; il se situera sur les hau-

«Aider les personnes qui ont de la difficulté à mener une vie en conformité avec leurs us et coutumes»

cins experts et régulièrement formés. En Italie. Le Dr Jessica Faroni en est convaincue : beaucoup de morts pourraient être évitées dans le Latium (Rome et ses alentours), si les malades étaient assurés de ne pas enfreindre l'interdit culturel et religieux quand la nécessité de se rendre dans une structure de santé se fait sentir. Or, soutient-elle, la loi italienne n'autorise ce genre d'interventions sur les patients que pour de strictes raisons de santé. Les motifs religieux ou rituels ne sont pas pris en compte par la loi. Qui se trouve dans cette situation, n'a que deux solutions :

teurs de Rome, à Grottaferata. Les médecins sont des spécialistes originaires d'Asie et d'Afrique déjà contactés. Les patients, assure l'INI, seront respectés dans leurs coutumes et leurs religions. Et ils paieront un prix accessible à tous, ajoute Foad Aodi, le directeur du futur établissement et fondateur de l'AMSI. Il affirme qu'au cours des trois dernières années selon les statistiques, quelque 15.000 circoncisions ont été effectuées dans les hôpitaux, dont seulement 35% par des médecins de religion musulmane. C'est aussi cette tendance qu'il faut corriger.

Lucien Mpama

MARS ATTACKS *by* CFAO

GRAND VITARA



▶

À PARTIR DE

13.900.000

FCFA HTVA
* QUANTITÉ LIMITÉE

LA RÉFÉRENCE, TOUT SIMPLEMENT



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39







L'événement majeur du secteur IT en Afrique

1e Edition IT Forum Congo sur le Cloud/Sécurité/Mobilité & Internet

Le 27 mars 2014 à l'Hôtel Azur Le Gilbert's à Pointe Noire

Tél. : +242 06 98 68 91 E mail : contact@dsiclubcongo.com

ILS SONT ATTENDUS...



Bruno J-R ITOUA
RECHERCHE ET INNOVATION
Ministre

Guy BAQUAYA
TOTAL
DSI

Arsene THAMA
MICROSOFT
Directeur Afrique



Freddy TCHALLA
MTN CONGO
CEO

Michel A. EBIAMA
IBM CONGO
General Manager

P. ETONDE EKOTO
HP
DG Afrique centrale



Patrick MBONGO
Présidence
Conseiller NTIC

Mohamadou DIALLO
CIO mag
Directeur publication

M.A. ZANG-ATANGANA
MAZA exclusive IT
Directeur Groupe



Placé sous le haut patronage de Monsieur **Bruno Jean-Richard ITOUA**, **Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique**, l'IT Forum Congo vous offre un **panel important d'experts nationaux et internationaux** qui débattront sur des thèmes majeurs comme l'impact du Cloud sur les entreprises, la mobilité, l'Internet mobile, la sécurité ou encore les avantages des solutions en mode SaaS...

Plus d'une centaine de Directeurs des systèmes d'informations des entreprises et des administrations et d'IT managers congolais sont attendus à l'occasion de cet événement.



Sponsors et soutiens



ALLOCUTION DE MADAME ANTOINETTE SASSOU NGUESSO AU CRANS MONTANA FORUM

Bruxelles 21 MARS 2014

**Madame la Vice Présidente de la République de Gambie,
Madame La Représentante de la Directrice Générale de l'UNESCO,
Monsieur le Directeur Général de l'ISESCO,
Distingués Invités,
Mesdames Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un devoir, celui de signifier ma gratitude et ma reconnaissance à l'Ambassadeur Jean Paul Carteron et à toute son équipe, pour l'accueil chaleureux dont ont été l'objet ma délégation et moi-même, depuis notre arrivée ici à Bruxelles. Je mesure à juste titre l'honneur qui m'est fait de m'adresser à vous dans le cadre de ce grand forum.

**Distingués Invités
Mesdames, Messieurs,**

Il est des moments où dans la trajectoire commune de l'Histoire humaine, des signaux perceptibles montrent que nous entrons dans une phase nouvelle de notre parcours sur terre. Des continents qui hier semblaient être voués à la nuit sans étoiles de la misère et du sous-développement, suscitent de nouveau l'intérêt des autres parties de l'humanité.

Le célèbre poète et Président de la République du Sénégal, un des pères de la Négritude et de la Francophonie, Monsieur Léopold Sédar SENGHOR disait dans l'un de ses nombreux écrits, «*que la grande onde de la civilisation est partie d'Afrique et qu'elle y reviendra, après saturation des terres habitables*» fin de citation.

Aujourd'hui donc, une tendance de fond est entrain de se dessiner sur notre continent. Partout, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, les peuples se réveillent pour donner un supplément d'âme à leur existence. Le quotidien n'est certes pas toujours facile, mais les observateurs les plus objectifs, reconnaissent que le moment de l'Afrique arrive. Le potentiel que notre continent recèle en lui, commence à être mis en valeur par ses filles et ses fils avec l'aide de nos amis. L'espoir de voir la prédiction du Président Senghor s'accomplir est plus que jamais à notre portée.

C'est pour cela que les populations africaines doivent comprendre, qu'un potentiel aussi immense fut-il, n'a d'impact réel sur les populations, que s'il contribue à améliorer la vie du plus grand nombre. Cette valorisation de notre potentiel unanimement reconnu, ne se fera qu'avec toutes les composantes de notre démographie, à savoir les femmes et les hommes de notre continent. Il est aussi entendu et l'Histoire nous l'a démontré, que deux variables sont incontournables, pour atteindre le développement, j'ai cité la paix et l'éducation.

**Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs**

Dans mon pays, la première organisation d'émancipation de la femme avait pour slogan «*Seule la lutte libère*». Ce slogan faisait écho à la tradition séculaire de lutte des femmes congolaises, incarnée par une jeune fille de 20 ans, nommée Tchimpa Vita, qui fut exécutée sur un bûcher, le 2 juillet 1706, parce qu'elle avait osé braver un ordre suranné. C'est en cela, que les femmes congolaises firent des luttes des femmes à travers le monde, leur propre lutte. Le poing levé d'une Winnie MANDELA, icône à nulle autre pareille du combat pour la dignité et l'égalité, le courage d'une Rose PARKS dans une société où la discrimination raciale était érigée en

norme, l'altruisme d'une Mère Térésa, pour qui l'Autre était une partie de nous-mêmes, le sourire apaisant d'une Wangari MATAI, pour qui le combat pour la préservation de la planète était le legs le plus important à transmettre à nos enfants, vinrent chacun dans leur registre particulier, renforcer la pertinence et l'actualité de ce slogan.



Antoinette Sassou N'Guesso

Nous avons dit au début de ce discours que le moment de l'Afrique arrive. Ce moment ne peut se consolider que si nous parvenons à préserver un climat de paix, de stabilité et de cohésion sociale sur notre continent. L'Afrique ne peut donner le meilleur d'elle-même, que si elle préserve pour tous ses enfants, un cadre de sérénité qui permet l'éclosion de tous les talents. Malheureusement, les cas de rupture de la paix, hypothèquent pour beaucoup, ce mouvement perceptible de développement engagé sur le continent africain. Les femmes bien entendu, sont celles qui payent le tribut le plus lourd dans les conflits qui nous minent.

**Distingués Invités,
Mesdames Messieurs,**

J'ai modestement fait de la culture de la Paix une des pierres angulaires de mon combat. Dans le cadre de ma Fondation et dans celui de la Mission de Paix des Premières Dames d'Afrique, je me suis résolument impliquée dans la promotion du dialogue, pour la résolution des conflits. Dans mon pays, au plus fort des soubresauts qu'il traversait, je n'ai pas hésité à aller, malgré les consignes de sécurité qui me l'interdisait, à la rencontre des belligérants à travers ce que nous avions appelé «*le Train de l'Espoir*». Par un contact direct avec les populations, nous avons permis de recoudre le tissu national, à travers l'échange et la connaissance de l'autre, qui était en fait, un autre nous même. J'ai aussi permis que les fils du dialogue se renouent entre adversaires politiques et le Congo, ce bien que nous avons en partage, l'emporte au final, sur nos considérations mesquines. Le même effort de renforce-

ment de la culture de paix, je l'ai modestement mené, dans le cadre de mes fonctions à la tête de la Mission de Paix des Premières Dames d'Afrique, en RDC et en Côte d'Ivoire. J'ai initié comme cadre d'action à cette Mission, le concept de «*diplomatie civile et humanitaire*».

Je ne peux donc, au vu de ce qui précède, me résigner dans l'acceptation d'un cer-

ter notre contribution à la résolution de ce conflit. Les leçons de l'Histoire sont celles qui nous apprennent qu'aucun développement durable ne s'est fait sans une longue période de paix. Notre continent ne peut se donner le luxe, de toujours recommencer tous les cinq ans, la même entreprise, parce que des supposées différences viennent de façon récurrente, détruire le peu que nous avons construit au prix du travail de nos peuples et parfois, en acceptant des grands sacrifices.

J'invite par conséquent, toutes les personnes éprises de paix, à bien vouloir apporter un appui solide à la restauration et à la consolidation en République Centrafricaine.

**Distingués Invités
Mesdames Messieurs,**

La deuxième variable incontournable pour toute œuvre de développement est l'éducation.

Eduquer et surtout éduquer la femme comme le dit l'adage populaire, c'est éduquer une nation. La femme est celle qui reste le plus longtemps avec l'enfant et lui transmet donc, les valeurs de la vie en société.

La tradition de la lutte des femmes dans mon pays, malgré les pesanteurs d'un certain immobilisme culturel, a permis au Congo, de ne pas dissocier l'éducation de la jeune fille de celle du garçon. Une politique volontariste d'éducation de masse, nous a permis d'atteindre un taux de scolarisation, tous sexes confondus, avoisinant à certaines époques, les 100% d'une classe d'âge.

L'accès à l'école pour tous au Congo Brazzaville, est obligatoire depuis 1964. Très tôt donc après notre indépendance, les congolais avaient compris les vertus de l'éducation et de la formation pour tous.

Les pesanteurs sociologiques sur la pertinence ou non de scolariser les enfants, selon qu'ils soient filles ou garçons, n'ont plus cours depuis longtemps, dans notre pays. En tout cas, jusqu'au cycle secondaire deuxième degré, les effectifs des filles sont plus importants que ceux des garçons, épousant en cela la réalité démographique de notre pays.

L'accent que nous mettons sur une éducation de qualité pour tous n'a d'égal que notre volonté de voir toutes les composantes de notre pays, prendre part sans discrimination, au grand combat de la construction nationale.

**Distingués Invités
Mesdames, Messieurs**

Le moment de l'Afrique qui se dessine sous nos yeux, ne se fera pas sans une femme éduquée, vivant dans un environnement de paix et de quiétude. Nous nous réjouissons de ce que les citadelles qui semblaient hier imprenables, soient aujourd'hui prises d'assaut et pour le meilleur, par la femme. Mesdames Ellen JOHNSON SIRLEAF et Joyce BANDA hier et Madame Catherine SAMBA PANZA aujourd'hui nous montrent, que rien ne se fera sans les femmes pour la consolidation du développement de l'Afrique. J'exhorte donc nos jeunes sœurs et filles de prendre modèle sur ces femmes extraordinaires, pour redonner à notre continent la place qui est la sienne dans le concert mondial, à travers un dialogue et un partage féconds avec nous-mêmes et avec les autres peuples de notre belle planète.

Pleins succès à vos travaux.

Je vous remercie



CIEHC-2 : Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo
14-16 Avril 2014, Brazzaville, République du Congo
«Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval Pétrolier pour Accompagner le Plan de Développement National 2012-2016»
Site web: www.ciehc.com

Communiqué de Presse

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère des hydrocarbures de la République du Congo et en partenariat avec la Société AME Trade Ltd UK organisera du 14 au 16 avril, au Palais des Congrès de Brazzaville, la Deuxième Edition de la Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC-2). Cet événement d'envergure internationale a pour thème principal: « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016 ».

La CIEHC-2 s'est donnée l'option de se tenir tous les deux ans. Et, au demeurant elle s'est déjà établie comme la plate forme de rencontre la plus importante de l'industrie des hydrocarbures dans la sphère du golfe de guinée.

De façon pratique la CIEHC-2 s'articulera autour de trois journées de présentations à caractère scientifique et technique, appuyées par des ateliers interactifs et suivies d'excursions touristiques.

Il convient de noter si opportunément, que la Première Edition de la CIEHC qui s'était tenue à Brazzaville du 4 au 6 octobre 2011 avait été un véritable succès avec la participation de plus de 500 participants, 51 intervenants et 27 exposants venant de 23 pays.

Ainsi, la République du Congo se détermine aujourd'hui comme acteur majeur de l'industrie des hydrocarbures en Afrique, et compte notamment parmi les cinq premiers pays producteurs.

A l'évidence, en participant à la CIEHC-2 vous aurez l'opportunité de découvrir les potentialités immenses que regorgent l'industrie congolaise des hydrocarbures, à savoir :

Découvrir le potentiel des zones profondes, pré-salifères, post-salifères et zones pétrolières profondes du Congo. L'exploration est en cours et des découvertes

encourageantes ont été faites.

Cependant, de nombreuses zones restent encore inexplorées. Les blocs pétroliers on shore dans le bassin de la cuvette congolaise existent, mais sont encore sans valorisation significative.

Apporter des solutions techniques pour la rénovation des champs pétroliers matures et des gisements à faibles rendements.

Les champs pétroliers matures à l'image de ceux des permis de Madingo Marine VI et Marine VII pourraient avoir une production plus prometteuse avec une technologie d'extraction plus pointue. Il existe un potentiel de développement des gisements marginaux avec l'utilisation de nouveaux procédés telles que la fracturation hydraulique dans les champs de Mengo-Bindi-Kundji, ou l'injection de vapeur dans le champs Emeraude.

Les compagnies de services permettent d'entreprendre d'autres opportunités allant de nouvelles découvertes à des projets de grande envergure tel que : Moho Nord où des investisseurs nouveaux et existants vont injecter 10 milliards de dollars USD, afin de produire l'équivalent de 140 000 barils par jour (bep/j) d'ici 2017. Récemment, une découverte d'hydrocarbures a été faite à Nene Marine I, faisant partie du permis Marine XIII ;

Le projet Lianzi, en cours de développement par différents partenaires, devrait connaître une production s'élevant à 46 000 bjp d'ici 2015, et l'investissement pourrait dépasser 2 milliards de dollars.

Les réserves du Congo en gaz sont estimées à plus de 100 milliards de mètres cubes. Cependant, de faibles quantités sont traduites en termes monétaires. Les projets destinés à valoriser les ressources de gaz au Congo sont représentés essentiellement à ce jour par la Centrale Electrique du Congo (CEC), qui utilise le

gaz des réserves pétrolières de Mboundi ; celles-ci permettront à terme de construire à Djeno une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 300 à 450 MW. Ce projet sera davantage renforcé par le gaz devant provenir de l'exploitation des gisements du permis de Litchendjili.

Se familiariser avec le nouveau cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier et gazier, dont les évolutions découlent d'une adaptation aux tendances actuelles de l'industrie mondiale des hydrocarbures, en remplacement du cadre en application depuis 1994 et qui connaît des insuffisances.

Les entreprises opératrices, ainsi que les experts et les consultants pourront également confronter leur point de vue sur la politique du Congo en matière de Contenu Local, la formation, le développement durable et la révision des textes sur l'hygiène, la sécurité industrielle et l'environnement.

Il sera porté aussi à la réflexion, les conditions possibles d'identification des projets de pétroles non conventionnels susceptibles de correspondre à la récupération d'entre 500 millions à 2,5 milliards de barils de réserves de sables bitumineux.

Explorer le secteur en aval de l'industrie du pétrole, y compris le projet d'une nouvelle raffinerie, avec de capacités nouvelles de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers.

Date: 30.01.2014

Pour toute information, veuillez contacter :
-Demande du Programme, Brochure et Inscription

Comité d'organisation
Email : ciehc@ametrade.org Tel : + 44 (0) 207 700 4949
-Demande partenariat média ou accréditation presse
Service Marketing
Email: patricia@ametrade.org Tel : +237 78 57 01 01 ou +242 06 858 96 59

Sous le Très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
Président de la République, Chef de l'Etat

Thème principal:



Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016

Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo



14 - 16 Avril 2014

Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo

SPONSOR PRINCIPAL



SPONSOR PLATIN



SPONSORS OR



SPONSOR ARGENT



SPONSORS BRONZE



SPONSOR ASSOCIE



SPONSORS SESSION



ORGANISEE PAR



Email: ciehc@ametrade.org

Tel: +242 066 64 50 94 / +242 066 95 91 08 / +44 207 700 4949

Fax: +44 207 681 3120

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Neuf millions de nouveaux cas enregistrés chaque année

Des millions de personnes chaque année attrapent la tuberculose, dont un tiers n'a pas accès aux systèmes de santé, affirme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie célébrée le 24 mars sur le thème: «Atteindre les trois millions, dépister, traiter, soigner la tuberculose».

Dans son message, le directeur régional de l'OMS, Luis Gomes Sambo, a lancé un appel à un effort mondial pour dépister, traiter et guérir les trois millions de cas de tuberculose qui échappent encore aux systèmes de santé. Il a invité à accélérer les progrès vers la prévention et le contrôle de cette maladie. « Nul ne doit être abandonné en chemin dans la lutte contre ce fléau », a-t-il déclaré. Et Luis Gomes Sambo de poursuivre: «Neuf mil-

lions d'individus sont affectés par la tuberculose chaque année. Malheureusement, un tiers d'entre eux n'ont pas accès aux services de prise en charge dont ils ont besoin. La majorité de ces trois millions de sujets tuberculeux vivent dans les communautés les plus démunies et les plus vulnérables du monde, y compris dans celles de la

«Au Congo, le taux de prévalence de tous les cas estimés est de 530 cas pour 100.000 habitants, le taux d'incidence est de 381 cas pour 100.000habitants et celui de la mortalité à 42,4% pour 100.000 habitants»

Région africaine.»

«La complaisance ne doit pas être de mise, et les pays doivent continuer d'intensifier les efforts pour lutter contre le VIH, qui est un facteur contribuant largement à la propagation de la tuberculose», a insisté le directeur régional de

l'OMS. En vue d'atteindre les patients tuberculeux qui échappent encore aux systèmes de santé et de progresser vers l'élimination de la tuberculose, il a estimé qu'il faut étendre les interventions de lutte telles que le traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS) et les activités de collaboration dans le domaine du VIH et de

la tuberculose, au profit des groupes les plus vulnérables. «Il convient de relever que la propagation de l'épidémie de tuberculose en Afrique résulte principalement de la pauvreté et de l'infection simultanée des patients tuberculeux par le VIH. Les per-

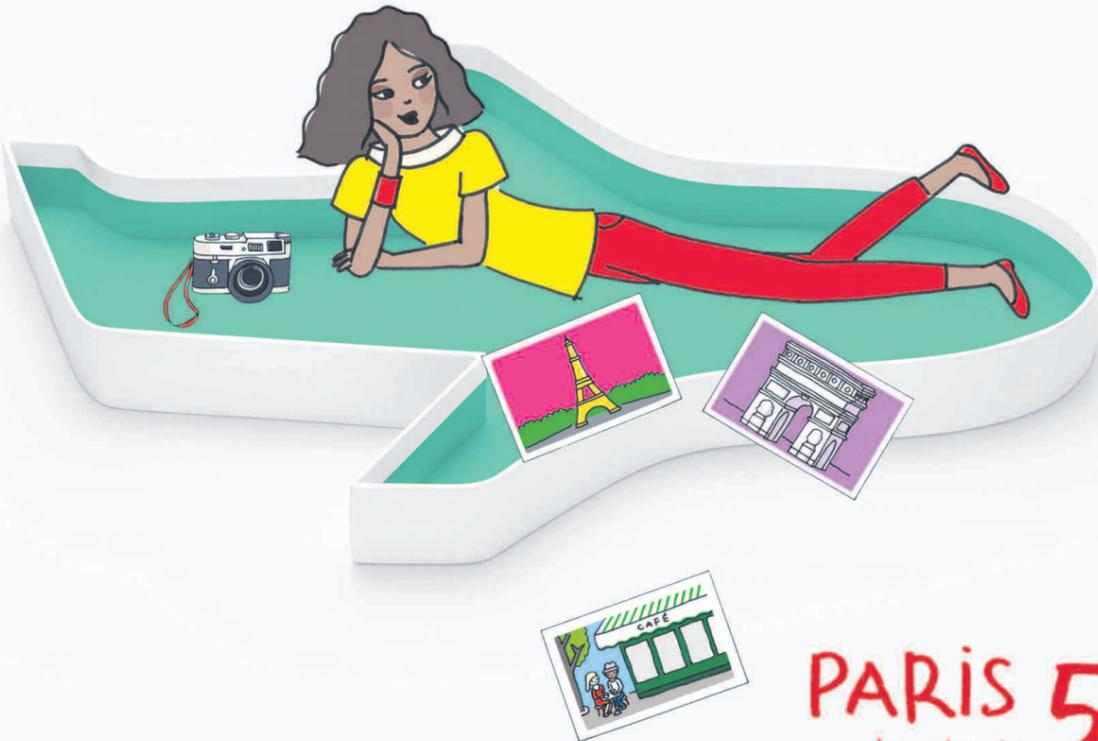
sonnes pauvres vivant avec le VIH sont encore plus exposées à la tuberculose», a-t-il précisé. Les activités de prévention et de contrôle de la tuberculose, a-t-il expliqué, doivent cibler des zones telles que les bidonvilles, les prisons et les mines. Luis Gomes Sambo affirme que la tuberculose peut être traitée, mais elle reste un problème majeur de santé publique. «On estime que plus d'un demi-million de personnes de la Région ont perdu la vie des suites de la tuberculose l'année dernière. La menace liée à la tuberculose à bacilles multirésistants continue de poser un sérieux problème qui complique le traitement de la tuberculose», a-t-il relevé. Et de renchérir: «Sur une note positive, il convient d'indiquer que la tendance à la hausse des cas de tuberculose a été interrompue et ne cesse de reculer avec l'amélioration du taux de succès

thérapeutique. De même, le taux de mortalité et le nombre de patients tuberculeux qui abandonnent leur traitement continuent de baisser. Les pays de la Région font des efforts pour relever les défis liés à la tuberculose.»

Selon le Rapport 2013 sur la lutte contre la tuberculose dans le monde, 55% des patients tuberculeux notifiés qui ont été dépistés positifs pour le VIH ont également reçu la thérapie antirétrovirale recommandée par l'OMS. Au Congo, le taux de prévalence de tous les cas estimés est de 530 cas pour 100.000 habitants, le taux d'incidence est de 381 cas pour 100.000habitants et celui de la mortalité à 42,4% pour 100.000 habitants. Le taux de détection de tuberculose pour toutes les formes est de 68%, avec un succès thérapeutique de 80,39%.

Yvette Reine Nzaba

Kwenda Vutuka Paris
by AIRFRANCE



PARIS 580 000 F CFA
à partir de TTC A/R*

www.airfrance.cg

* Au départ de Pointe-Noire. Offre disponible du 17/03/2014 au 15/04/2014. Envolez-vous à partir du 31/03/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Dernier retour le 25/06/2014. Tarif toutes taxes comprises au 01/03/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilité. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51 ou auprès de votre agence de voyages.





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

 www.facebook.com/airtelcongob

Tous les jours

pour
300
FCFA

6 min
100 sms
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits

Dessins CONGO

Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

Le réseau qui
nous unit

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

Pour plus d'infos, appelle le 141.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Quatre candidats arrachent des bourses pour la Russie

Ces jeunes russistes congolais, lauréats de la 24^e Olympiade nationale de la langue et de la littérature russe, dont la finale s'est déroulée le 23 mars au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, vont bientôt se rendre en Russie, pour poursuivre leurs études dans les établissements d'enseignement supérieur de ce pays.

Organisée conjointement par la représentation de l'agence russe de coopération humanitaire et le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de la République du Congo, l'édition de l'Olympiade de cette année a été à l'échelle de toute la nation, du fait qu'il n'y a pas que les élèves de Brazzaville qui y ont participé, mais aussi ceux de l'intérieur, notamment ceux des six lycées des départements du Congo où la langue russe est enseignée, à savoir : les lycées des villes de Pointe-Noire, Gamboma, Ollombo et Djambala. Le nombre total des élèves ayant concouru pour la présélection pour avoir accès à la finale, s'est élevé à plus de mille personnes. En effet, sur plus de deux milles élèves qui apprennent la langue russe dans les lycées du Congo, quatre-vingt-douze (92) meilleurs candidats ont eu accès à la finale. À l'issue de cette compétition,



Les lauréats de la 24^e Olympiade posent avec le directeur et l'administrateur du CCR

quatre candidats ont été déclarés lauréats de cette Olympiade. Il s'agit de : Gracia Sonevie Adzou, Michelle Bila, Béa Ruth Maxiane Mbouala et Kedrain Kanga Ndouniama. Comme il a été préalablement annoncé par le directeur du CCR, Sergey Belyaev, les quatre premiers gagnants de l'Olympiade parmi les candidats du niveau III, bénéficieront des bourses d'État pour les études dans les meilleurs

établissements de l'enseignement supérieur de la Russie. Sergueï Belyaev, directeur du CCR, a précisé que le ministère de l'Éducation et de la Science de Russie, d'année en année, augmente le nombre des bourses d'État octroyées aux étudiants congolais apprenant la langue russe. Il a souligné aussi que l'augmentation du nombre des bourses octroyées aux étudiants congolais

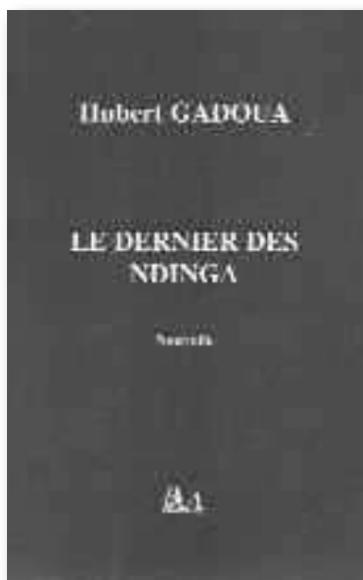
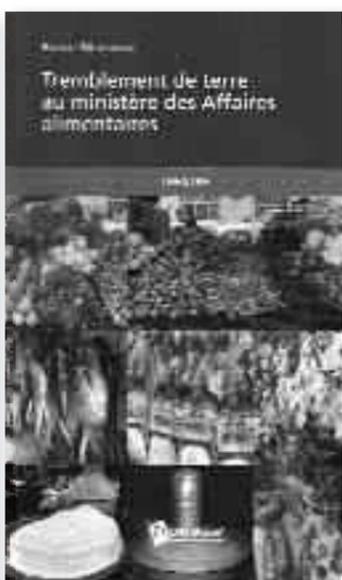
témoigne de l'aspiration de la Russie à développer à l'avenir la coopération russo-congolaise dans le domaine humanitaire. En outre, le directeur du CCR a remercié les représentants du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de la République du Congo, pour le soutien de ce ministère aux russistes congolais. Il a également exprimé l'espoir que

les contacts dans le domaine de l'éducation entre le Congo et la Russie se développent de plus en plus à l'avenir.

Les autres gagnants de l'Olympiade de chaque niveau ont reçu, entre autres prix, des CD et des films sur la Russie, des manuels et des dictionnaires de langue russe pour les étudiants francophones, ainsi que des souvenirs russes. Tous les participants à l'Olympiade ont reçu en guise de souvenir des tee-shirts avec le logo de la 24^e Olympiade de la langue russe. Après la remise des prix, un documentaire sur la Russie a été projeté. Réagissant sur l'importance de l'apprentissage de la langue et de la littérature russe, Marcel Bantsimba, inspecteur en langue russe, pense que cette langue a une très grande importance pour les élèves congolais. « Chaque année, nous organisons les Olympiades de la langue russe, à l'issue desquelles nous décernons quatre bourses d'études supérieures gratuites aux élèves. En plus de cela, la direction d'orientation des bourses octroie cinquante bourses d'études. Il y a aussi des parents qui disposent d'un peu de moyens et payent les études de leurs enfants. Il y a beaucoup de possibilités de s'engager dans la science en apprenant la langue russe », a précisé Marcel Bantsimba.

Bruno Okokana

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

La mise en garde de l'administration Obama

Bien que rien de précis ne soit encore fixé quant à la modification de la Constitution précisément en son article 220 à la base d'une vive controverse dans la classe politique par ces temps qui courent, l'administration Obama a tenu à recadrer les choses par l'entremise de Russ Feingold.

Interrogé sur le sujet dans une récente interview accordée à RFI, l'envoyé spécial du président américain, Russ Feingold, n'est pas allé par le dos de la cuillère pour interpellier le chef de l'État congolais, Joseph Kabila, mais aussi le rwandais Paul Kagame et le burundais Pierre Nkurunziza par rapport aux velléités de retouche de leurs Constitutions respectives.

La RDC, le Rwanda et le Burundi se trouvent, en effet, en plein dans le processus électoral et la tentative de modifier la Constitution est grande dans ces trois pays des Grands lacs, a reconnu Russ Feingold. Et il les invite à respecter leurs Constitutions respectives y compris les dispositions sur la limitation du nombre de mandats. « Ce n'est pas une bonne pratique de



Russ Feingold

modifier la Constitution simplement pour le bénéfice de celui ou de ceux qui sont au pouvoir », a-t-il martelé tout en se réservant de divulguer la réaction américaine si jamais ces trois États venaient à enfreindre cette mise en garde. « Ce n'est qu'une hypothèse pour le moment. Nous verrons comment y répondre si la situation se présente », a-t-il laissé entendre.

Pour lui, cette exhortation tient lieu d'un conseil aux chefs d'État

précités qui ont intérêt à respecter leurs Constitutions. « Ce que j'espère, c'est que chacun de ces dirigeants va voir à quel point c'est important que leur Constitution soit respectée. C'est ce qui va aussi conditionner la manière dont sera perçu leur héritage politique en tant que dirigeants de leurs pays », a-t-il expliqué. Le respect de la Constitution, dans son entendement, est « très important pour la population pour qu'elle ait l'impression de pouvoir participer et choisir son président ». Et Russ

Feingold d'ajouter qu'il est tout aussi important « pour la réputation internationale de ces pays, de prouver qu'ils peuvent avoir des transitions pacifiques ». Ce qui importe à la fin, a-t-il conclu en s'appuyant sur le credo de Barack Obama, c'est l'avancement du continent noir qui a plus que jamais besoin des institutions fortes plutôt que des hommes forts.

Alain Diasso

TRANSPORT MULTIMODAL

La SNCC gratifiée de 200 tonnes de rails

Le programme qui sous-tend le partenariat de cette entreprise publique avec la Banque mondiale vise essentiellement à renouveler et à sécuriser la voie ferrée sur une distance totale d'environ sept cents kilomètres.

La Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) taxée de moribonde et en quasi-cessation de ses activités se trouve en plein processus de régénérescence. Après l'inauguration le 4 juin 2013 par le Premier ministre Matata Ponyo de neuf nouvelles locomotives sur les quarante-sept prévues par le gouvernement à l'horizon 2015, c'est au tour de la Banque mondiale de relancer son projet Transport multimodal (PTM) dans lequel la SNCC occupe une place de choix. C'est dans ce cadre qu'il faudra inscrire la réception ce week-end, par la direction de cette importante entreprise ferroviaire nationale, d'un premier lot de deux cents tonnes de rails en provenance de Dar-es-Salam en Tanzanie sur un total des 4.000 attendues. Le programme qui sous-tend ce partenariat avec la Banque mondiale vise essentiellement à renouveler et à sécuriser la voie ferrée sur une distance totale d'environ sept cents kilomètres.

Pour le directeur des régions de la SNCC/Lubumbashi, cette acquisition est d'une importance capitale car elle permet déjà de couvrir quelques 648 km des voies.

La tâche est laborieuse, reconnaît-il. D'autant plus que sur les 3641 km des voies ferrées que compte la société, près de la moitié est aujourd'hui affectée, soit plus ou moins 1500 à 1600 km. « On va commencer d'abord sur la partie où il y a le trafic lourd des minerais. Les travaux vont commencer déjà sur l'axe Tenke-Dilolo, sur le tronçon le plus affecté, qui est Kisanfu. Il y a les travaux de renouvellement qui sont prévus entre Likasi et Baya. Après, on va passer par la ligne la plus chargée entre Sakania-Mwene-Ditu-Kananga », a-t-il expliqué.

Aucune date n'est cependant indiquée quant au début des travaux. Toutefois, à en croire le directeur Marc Manyanga, il est fort possible que les quinze premiers kilomètres soient déjà couverts, eu égard à la disponibilité des traverses en béton. Notons que le coût total du renouvellement complet du réseau ferroviaire concerné par le programme PTM oscille autour de 1,5 million de dollars. Toutefois, la remise en état de cette infrastructure se fera en fonction du financement disponible, a indiqué la source tout en rappelant les deux principaux écueils qui entravent la relance de la SNCC, à savoir la vétusté de l'outil de production et le non-paiement des salaires de ses agents.

A.D.

NAUFRAGE SUR LE LAC ALBERT

Le gouvernement placé devant ses responsabilités

Des sources ougandaises font état de cent trente victimes parmi les réfugiés congolais embarqués à bord du bateau commercial ougandais ayant fait naufrage le samedi dernier sur les eaux territoriales ougandaises.

Le drame survenu, le 22 mars, sur le lac Albert avec le naufrage d'une centaine de corps continue d'alimenter la chronique de ces dernières heures. Décidément, on n'a pas encore fini de repêcher des corps sans vie des eaux dont certains en état de décomposition avancé étaient vite enterrés sans sépulture. Jusque-là, le bilan ne cesse de s'alourdir. À ce jour, des sources ougandaises font état de 130 victimes parmi les réfugiés congolais ayant embarqué à bord du bateau commercial ougandais et en instance de regagner leur pays. La même source parle d'une quarantaine des rescapés et de plusieurs disparus. Difficile d'établir un bilan définitif lorsqu'on sait que des cadavres continuent à être repêchés des eaux territoriales ougandaises, précisé sur le lieu du sinistre.

Entre-temps, les membres de la chefferie de Watalinga (Nord-Kivu) d'où sont originaires la majorité des victimes s'organisent de leur côté, sans beaucoup de moyens, pour enterrer les corps ramenés en RDC. Les enterrements à la sauvette se font progressivement au fur et à mesure que des corps sont retrouvés de part et d'autre de la frontière. Tant en Ouganda qu'en RDC, la tension est vive. Des familles des victimes congolaises ne cessent d'affluer à l'ambassade de la RDC en Ouganda pour exposer leur plainte et, au besoin, solliciter des facilitations nécessaires en vue de

leur déplacement sur le lieu du drame en vue d'identifier les corps de leurs proches. L'assistance des victimes se fait de manière timide, faute des moyens. « C'est au niveau local que nous nous sommes efforcés d'envoyer une délégation d'aller prendre les corps au niveau de l'Ouganda et nous avons organisé les obsèques. On n'a pas de moyens maintenant pour soulager les familles éplorées », a indiqué Mwami Sambili de la chefferie de Watalinga.

En fait, au niveau de la société civile, l'on déplore l'indifférence affichée du gouvernement face à ce drame en ce qui concerne notamment l'assistance à apporter aux familles des disparus et leur indemnisation. « Le gouvernement doit se sentir responsabiliser dans tout ce qui est arrivé. On ne peut pas laisser mourir plus de cent personnes de façon inaperçue. Ce sont des humains », déplore un membre de la société civile locale. L'appel est, par ailleurs, lancé au gouvernement pour l'achat d'un bateau répondant aux normes susceptibles d'assurer dans des conditions requises les traversées entre la RDC et l'Ouganda. En attendant que le ministère des Affaires sociales et humanitaires ne se prononce sur le sujet, l'émoi est toujours vivace dans le chef de ceux qui ont perdu les leurs dans cette tragédie. Pour rappel, le bateau commercial ougandais transportait près de trois cents personnes dont des réfugiés congolais qui avaient décidé de retourner au Nord-Kivu après la victoire des Fardc sur les rebelles ougandais des ADF/Nalu. La surcharge du bateau serait à l'origine de cet accident.

A.D.

DÉCENTRALISATION

L'ANVC/RDC a tenu sa première assemblée générale

Les assises de Kinshasa ont permis les échanges d'expériences et le renforcement des capacités et compétences réciproques.

L'Association nationale des villes et communes de la RDC (ANVC/RDC) a tenu du 20 au 22 mars dans la salle Algarve, à Kinshasa, sa première assemblée générale. Ces assises ont connu la présence de vingt et un maires et cinquante cinq bourgmestres venus de dix provinces du pays, en plus de vingt-quatre de la capitale congolaise. Mais, la présence des autorités politico-administratives de la province du Nord-Kivu, particulièrement a été considérée par le président de cette association, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, comme la conséquence de la paix retrouvée dans l'est du pays.

Les trois jours des travaux ont permis aux participants d'échanger les expériences et de renforcer leurs capacités et compétences réciproques. Ils ont enfin permis d'établir un document final contenant les aspirations de cette association ainsi que les perspectives dans le cadre du processus de décentralisation et de la gestion de leurs entités respectives.

Comme base des travaux, les participants ont suivi quatre exposés présentés par des experts et des autorités, membres du gouvernement provincial de la ville-province de Kinshasa. Le premier sujet a été « décentralisation et développement », présenté par le professeur Vunduawe te Pemako,



Des gouverneurs des provinces présents dans la salle

alors que le second avait trait au « Dialogue frontalier et paix », par le gouverneur du Sud-Kivu, Marcellin Tshisambo. La « Réforme de la territoriale » a été présentée par l'inspecteur de la territoriale, Odon Musasa. Le ministre provincial Guy Matondo Kingolo avait développé sur « La mise en place des centres d'ordonnement au niveau des communes ».

Un combat permanent

Les participants ont noté que la décentralisation, comme la démocratie, est un combat permanent qu'ils sont déterminés à gagner. Alors qu'il faudra également surmonter le défi du dialogue transfrontalier, à l'instar des pays des grands lacs.

Un autre défi, selon les participants, est la réforme territoriale, qui sera relevé avec le concours de la décentralisation. Pour eux, la mise en place des centres d'or-

donnement reste l'outil efficace pour une gestion efficace et efficiente des Entités territoriales décentralisées (ETD).

Soulignant l'importance ces assises, le président de l'ANVC/RDC, André Kimbuta a noté que les objectifs de cette association se résument notamment au développement local de leurs entités respectives. « Par-delà tout, notre ambition commune doit être celle de faire de l'ANVC, un instrument majeur au service de la cohésion nationale et lui permettre de jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la décentralisation, la restauration de l'autorité de l'État et la consolidation de la paix. Cette paix qui est un préalable indispensable pour créer et renforcer les conditions du bien-être de nos populations », a souligné le gouverneur de Kinshasa. Pour André Kimbuta Yango, ces recommandations résument le vœu, les orientations et les indications précises reçues du président d'honneur de cette association, le chef de l'État, Joseph Kabila.

Lucien Dianzenza

PARLEMENT

La révision de la Constitution s'invite au débat

Au cours de la session ordinaire de mars, il ne s'agira nullement de toucher à l'article 220 de la loi fondamentale contenant les matières intangibles ou non révisibles.

Les deux chambres du Parlement ont adopté le 24 mars le calendrier des travaux de la session en cours en fixant les matières qui seront inscrites à l'ordre du jour. Après un suspense entretenu autour de la révision de la Constitution, le voile a finalement été levé au Sénat. Ce point, quoique ne figurant pas parmi les soixante-huit matières formellement retenues pour être examinées, pourrait toujours s'inviter au débat. Le calendrier restant encore ouvert pour l'inscription de toute autre matière qui présenterait au cours de la session un caractère prioritaire et urgent, il est clair que la révision constitutionnelle sera très bientôt au centre du débat parlementaire. L'évocation de

cette matière, à en croire le président du Sénat, répond aux impératifs majeurs que requiert l'état de la Nation. Et pour mieux faire avaliser l'option de traiter cette question au cours de la présente session, Léon Kengo wa Dondo a mis un bémol en indiquant que cette révision ne concernera pas les articles verrouillés de la Constitution dont le fameux article 220 délimitant le nombre et la durée du mandat présidentiel.

À la chambre basse du Parlement, la question a été carrément éludée, quitte à y revenir le moment opportun en vue de son inscription au calendrier de la session qui reste ouvert. Pour en revenir aux matières retenues par les sénateurs au cours de la présente session, il y a au total quatre projets et propositions de loi diverses, vingt-trois projets de loi de ratification et d'adhésion ainsi que des arriérés législatifs. Dix-sept projets de loi provenant essentielle-



Le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo

ment du gouvernement vont être examinés au nombre desquels le projet de loi portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, le projet de loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement des services publics du pouvoir central, des

provinces et des entités territoriales décentralisées, le projet de loi portant dispositions particulières applicables aux projets de coopération, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°87-010 du 1er août 1987 portant Code de la famille, le projet de loi portant Code des assurances, etc.

Des nouvelles matières

À l'Assemblée nationale, vingt-huit nouvelles matières sont au menu de la présente session parlementaire. Il s'agit, à titre illustratif, du projet modifiant et complétant la loi portant Code de la famille, du projet de loi sur l'Ordre national des commissaires aux comptes et des experts comptables, du projet de loi sur la métrologie légale et la normalisation en RDC, du projet de loi modifiant et complétant la loi portant création, organisation et fonctionnement des tribunaux de commerce, etc. Quant aux arriérés législatifs, ils

sont au nombre de vingt-sept parmi lesquels la loi portant régime général des hydrocarbures et celle portant gestion des ressources en eau.

Notons, par ailleurs, que dans les deux chambres législatives, les matières ayant trait au recensement général, à la poursuite des réformes institutionnelles et au Code électoral seront traitées en primeur en raison de leur caractère sensible et urgent. Dans la foulée, la feuille de route présentée par l'abbé Apollinaire Malu Malu de qui l'on attend un calendrier électoral assorti des dates précises sera également au centre des discussions au cours de cette session hautement politique en raison des enjeux en présence. D'autres projets de loi déjà traités au cours de la dernière session feront l'objet de toilettage au niveau de la commission mixte paritaire Assemblée nationale-Sénat.

Alain Diasso

ACTIVITÉS AGRICOLES

Les exploitations masculines plus rentables que celles des femmes

Un rapport intitulé « **Levelling the field : opportunities for women farmers in Africa** », publié par la Banque mondiale (BM) et l'organisation ONE, a relevé des écarts importants entre les agriculteurs des deux sexes dans six pays, allant de 13% à l'Ouganda à 25% au Malawi.

Il s'agit de la première étude de genre dans la région subsaharienne. Aussi les résultats ainsi révélés permettent-ils aux dirigeants de ces six pays, à savoir l'Éthiopie, le Malawi, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda et la Tanzanie, de se pencher plus en profondeur sur les derniers verrous à l'expansion des activités agricoles féminines réputées malencontreusement plus importantes. Et même le



Un agriculteur au Plateau Batéké

reste de la région subsaharienne peut tirer toutes les leçons au regard de la similitude des réalités socioéconomiques. L'idée est d'arriver à suggérer des mesures correctrices pour mettre fin aux inégalités entre les deux sexes dans le secteur agricole.

Cette dernière publication a cherché à sonder l'ampleur et les causes des différences de production plutôt frappantes entre les agriculteurs des deux sexes. D'abord, une information importante, ces six pays réunis représentent ensemble 40% de la population d'Afrique subsaharienne. Certes, ont reconnu les enquêteurs, les femmes occupent une part importante de la population agricole en Afrique mais, ont-ils poursuivi, elles manquent généralement les facteurs pouvant améliorer leur productivité,

notamment la propriété foncière, l'accès au crédit et aux intrants agricoles, les services de vulgarisation et l'accès aux marchés.

Pour autant, même avec le même accès aux engrais, à la main d'œuvre et aux formations que les hommes, les femmes n'arrivent pas à obtenir nécessairement les mêmes rendements,

notamment la propriété foncière, l'accès au crédit et aux intrants agricoles, les services de vulgarisation et l'accès aux marchés. Pour en revenir aux matières retenues par les sénateurs au cours de la présente session, il y a au total quatre projets et propositions de loi diverses, vingt-trois projets de loi de ratification et d'adhésion ainsi que des arriérés législatifs. Dix-sept projets de loi provenant essentielle-

L.E.

SECTEUR MINIER

Les attentes non assouvies refont surface dans l'est de la RDC

Goma succède à Lubumbashi dans l'organisation de la deuxième conférence minière placée sur le thème de la « gestion durable et transparente des ressources naturelles dans le Congo post-conflit » mais si le Nord-Kivu revient sur la scène économique qu'il était forcé de quitter en raison du climat politico-militaire délétère, les questions essentielles demeurent encore sans réponses.

Restant égal à lui-même, le gouvernement de la République est une fois encore revenu sur la nécessité de doter le pays d'un secteur minier qui contribue davantage au budget de l'État, car les matières premières étant épuisables. À l'époque, Joseph Kabila, inaugurant la première conférence minière dans la capitale cuprifère, avait demandé un plan d'action clair et même un chronogramme pour la création d'industries capables de transformer localement les produits miniers pour la création d'emplois et de la valeur ajoutée. Rebondissant sur l'épineux problème de la compétitivité du secteur minier, Matata Ponyo, Premier ministre, a insisté à son tour sur la diversification des activités économiques pour le développement du pays sur des bases durables.

Une année après la première conférence de Lubumbashi, le ministère des Mines a évoqué quelques avancées au niveau « de la bonne gouvernance des ressources naturelles, de la concertation entre les services de l'administration et les secteurs miniers, de la mise en place d'unités locales pour la transformation des produits miniers et de la priorité accordée aux entreprises locales dans la fourniture des services ». Cette évaluation est jugée trop évasive faute de chiffres concrets, selon un analyste. Par contre, ce dernier a relevé l'absence à ce jour d'un Code minier révisé et d'une loi sur les Hydrocarbures. Alarmiste, il a déploré le fait que la RDC continue à naviguer à vue, sans une politique minière claire capable de ré-



Une vue de la ville de Goma

pondre aux défis que les autorités congolaises se sont fixés.

Mais il y a aussi la réalité du terrain. Dans un avant-papier d'annonce de la diffusion prochaine du documentaire « Obama's law », Jeune Afrique parle des effets pervers de la Loi américaine dans l'est de la RDC. Trois ans après, la Loi Obama, qui exige aux entreprises américaines de divulguer chaque année la provenance de leurs matières premières pour décourager l'exploitation illicite dans les zones en conflit, n'a pas produit les résultats escomptés. À ce jour, la société civile du Kivu s'inquiète des répercussions néfastes de la mesure dans les provinces de l'est où la quasi-majorité des activités socio-économiques tournent autour des mines.

Le secteur privé critique

Selon les milieux des affaires, les efforts de redynamisation de l'activité minière ne peuvent éluder la question fondamentale de la recherche en géologie, et surtout les capitaux à mobiliser dans un contexte de manque d'attractivité. Les autorités congolaises doivent garder également en vue la volatilité des cours des matières premières. En novembre 2013, l'on a observé, par exemple, une baisse des cours de l'or et du cuivre. Il est impérieux de mettre en œuvre des politiques qui tiennent compte de ce paramètre d'autant que 80% des investissements miniers en RDC sont étrangers. Au-delà, il convient dès à présent de réfléchir sur un statut pour

les informels, c'est-à-dire ceux qui n'évoluent ni dans le Code minier ni dans la Convention minière mais font perdre à l'État congolais des sommes faramineuses, ont-ils ajouté. La législation minière devrait être profondément réformée pour réduire la brèche ouverte "aux chasseurs des contentieux fiscaux", bien souvent "des fonctionnaires indécents qui profitent des lourdes peines imposées aux sociétés minières pour gagner les primes". Selon la FEC, le Katanga a aligné à lui-même 60% des contentieux, et la majorité de ceux-ci, soit environ 90%, concerne le secteur minier.

Dans le Kivu, il existe tout de même des expériences intéressantes et facilement exportables dans d'autres provinces. Lors des exportations des concentrés de coltan, d'étain ou de wolframite, il a été créé, avec le concours du gouvernement central, des comptes dans les deux Kivu et le Maniema pour les territoires d'où ont été extraits les minerais. Un pourcentage est retenu pour chaque quantité extraite, et versé dans un compte commun réunissant la FEC, le gouvernement provincial et la société civile. En définitive, il ne revient pas à l'État congolais lui-même de changer les choses. À l'instar des diplomates étrangers venus nombreux à la deuxième conférence minière, les opérateurs miniers ont aussi le devoir de contribuer à l'amélioration de l'image du pays, en mettant en exergue leurs réussites.

Laurent Essolomwa

VIE ASSOCIATIVE

L'Alliance franco-congolaise de Kinshasa tient son assemblée générale

Les assises extraordinaires devront permettre aux membres de l'association de faire l'état des lieux et de trouver des solutions en vue de mettre fin à la crise qui la secoue depuis plusieurs années.

L'Alliance franco-congolaise de Kinshasa (AFCK-Lemba) tient, le 29 mars, à l'antenne de Lemba située sur l'avenue By-Pass, son assemblée générale extraordinaire. Cette rencontre de tous les membres (effectifs, anciens et nouveaux) convoquée par le comité de gestion provisoire de cette association dirigée par le Pr Félicien Munday Mulopo vise à mettre fin à la crise qui secoue l'AFCK et de permettre aux membres de tracer la voie à suivre par leur association.

Cette assemblée générale extraordinaire répond aux prescrits de l'arrêté interministériel du mois de février, signé par trois ministres du gouvernement provincial de Kinshasa, instituant le comité de gestion provisoire de l'ASBL dénommée AFCK. La décision des ministres provinciaux de la Population, sécurité et décentralisation, des Transports, jeunesse, sports et loisirs, et des Mines, tourisme, culture et arts donne au comité de gestion provisoire de l'AFCK la mission de préparer l'Assemblée générale extraordinaire électorale et proposer pour entérinement la date et le lieu de sa tenue aux ministres provinciaux concernés. Cet arrêté donne également à ce comité de gestion provisoire, dont la durée est de six mois, la charge d'assurer la gestion courante de cette association, de faire son état des lieux et de renouer le contact avec les partenaires français.



Le président du comité de gestion provisoire de l'AFCK, Félicien Munday

L'ordre du jour de la grand-messe du samedi comprend, selon les invitations lancées, deux points. Il s'agit de décrypter l'état actuel de cette association et les divers. Ces assises, qui s'appuient également sur la loi sur les ASBL, seront également l'occasion donnée aux membres de créer, au besoin, une commission électorale et de fixer la date des élections du bureau définitif. « L'Alliance appartient aux membres. C'est à eux et à eux seuls que revient le pouvoir de décision sur cette matière. C'est pourquoi nous voulons nous mettre ensemble en vue de baliser le chemin de l'avenir de notre association », a souligné le président du comité de gestion provisoire, le Pr Félicien Munday.

Un climat propice à la promotion de la culture Dans leur arrêté, les ministres Emmanuel

Akwety Kipoy, Godard Motemona et Ruffin Bayambudila Nvibudulu ont, en effet, considéré la requête introduite par la majorité des membres effectifs de l'AFCK du 22 septembre 2007 portant convocation d'une assemblée générale extraordinaire conformément aux statuts et règlement intérieur, adressée au président urbain de l'AFCK. Ils ont également considéré l'impérieuse nécessité de mettre un terme à l'anarchie et de préserver la paix sociale en sauvegardant les intérêts de la population au sein de l'AFCK ainsi que la nécessité de préserver la sécurité et garantir un climat propice à la promotion de la culture au sein de l'AFCK.

Tenant compte de ces soucis du gouvernement provincial, qui s'appuient sur les desiderata des membres de l'AFCK, le Pr Félicien Munday et tout son comité, mettant au devant les intérêts de cette organisation, ont tendu la main à tous les membres, sans distinction afin de « laver le linge sale en famille » et de baliser le chemin de l'avenir de cette association dont l'apport dans l'encadrement de la jeunesse n'est plus à démontrer. Dans cette optique, cette assemblée générale extraordinaire prévue le 29 mars reste l'ultime occasion qui s'offre aux membres de l'AFCK, de sauver leur association de cette crise qui la mine depuis plusieurs années déjà. Par ailleurs, les cartes d'accès dans l'enceinte de l'antenne sont disponibles au secrétariat de l'antenne de Lemba. Cela vise l'ordre, la sérénité ainsi que la continuité des activités au sein de cette association.

Lucien Dianzena

CCM-RDC

Tenue des dialogues provinciaux sur le paludisme et la tuberculose

Après le dialogue national sur le sida l'année dernière qui a débouché sur la rédaction de la note conceptuelle contenant les priorités de la RDC dans la lutte contre cette pandémie et le choix porté sur les quatre récipiendaires qui devront gérer ces fonds dont le ministère de la Santé publique, le comité national de coordination du Fonds mondial de lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme (CCM) se penche maintenant sur les deux dernières maladies citées ci-avant qui relèvent de ses attributions.

Pour renforcer la lutte contre la tuberculose et le paludisme, le comité national de coordination du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme avec l'appui du ministère de la Santé publique vient d'organiser dans les onze provinces de la République démocratique du Congo (RDC) des dialogues provinciaux. Cela dans l'objectif de faire participer toutes forces vives de la Nation au choix des priorités à intégrer dans toutes les notes conceptuelles du paludisme et de la tuberculose. Pour ce qui est de la composante paludisme, le dialogue provincial a eu lieu du 19 au 20 mars et pour la composante tuberculose 21 au 22 mars.

Selon le coordonnateur du secrétariat permanent du CCM/RDC, le Dr Joseph Bulakali Rukengwa, à l'issue de ces concertations provinciales qui ont réuni toutes les parties prenantes de la lutte contre le paludisme et la tuberculose, à savoir le secteur public et privé, les membres du CCM, les non-membres du CCM, la société civile, les partenaires technique et financier, il sera organisé à Kinshasa le dialogue national de la composante paludisme du 26 au 28 mars. Ce dialogue national connaîtra la participation des délégués de toutes les provinces. De même, renchérit-il, sous le patronage toujours du ministère de la Santé publique, il sera organisé à Kinshasa cette fois-ci du 3 au 5 avril le dialogue national de la composante tuberculose. Après le dialogue sur chacune de ces deux composantes, des équipes d'écriture seront mises sur pied pour l'écriture des notes conceptuelles du paludisme et de la tuberculose, intégrant les priorités et autres apports retenus de manière consensuelle lors de différents dialogues par toutes les parties prenantes. Les deux notes rédigées seront soumises au Fonds mondial au plus tard le 15 mai après l'adoption et la signature des membres du CCM/RDC au cours d'une assemblée générale.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Des journées portes ouvertes à l'hôpital du Cinquantenaire

Inauguré samedi dernier par le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, ce centre hospitalier, situé dans la commune de Kasa-Vubu en face de la base logistique du camp Kokolo, fait la curiosité de tout le monde.

Beaucoup de congolais qui ont souhaité l'ouverture de cet hôpital moderne tiennent à tout prix le visiter. D'ailleurs lors de son ouverture le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, avait annoncé que des journées portes ouvertes seront organisées pour permettre aux congolais d'admirer ce merveilleux hôpital de niveau tertiaire. Pour la journée du 24 mars, ce sont les membres du cabinet et les directeurs centraux du ministère de la Santé publique qui ont donné le ton. Ils ont visité les différents services de cet important hôpital de par sa grandeur et sa qualité.

À la tête de la délégation, le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Chadrac Baisthura, avec les membres du cabinet et les directeurs centraux ont tour à tour visité le laboratoire, les salles des urgences totalement équipées et munies des appareils modernes, notamment les appareils de massage cardiaque, de désinfection, l'aspirateur et le scanner.

Ils ont aussi visité la salle de commande d'imagerie à résonance magnétique, la salle de bronchoscopie, la salle d'opération orthopédique, le centre d'énergie, le service de gynéco-obstétrique, l'unité de dialyse. À la maternité, on y trouve des appareils de monitoring qui suivent l'évolution de contractions démontrant même si l'enfant commence à entrer en souff-

rance. Dans la salle de biochimie, selon les explications du guide, il est possible de faire l'analyse d'une soixantaine d'échantillons en un temps record. Cet hôpital est doté d'un appareil d'oxygène avec douze sièges ressemblant à un avion et à l'intérieur de cet appareil tout y est pour correctement prendre en charge le malade. La salle d'hématologie et de parasitologie a été aussi visitée.

Pour le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, cet hôpital est une merveille. Comparativement, dit-il, à tout ce que nous avons comme service de santé au pays, nous sommes heureux, émus de voir cet hôpital, nous sommes dans un hôpital de niveau tertiaire qui offre des services au delà de ce qu'on connaissait avant. « Mes impressions sont bonnes. L'hôpital du cinquantenaire est un signe éloquent de la révolution de la modernité dans le secteur de la santé. En visitant ces services, on se rend compte que beaucoup de services qu'on allait chercher à l'extérieur du pays dans le cadre de transfert ne seront plus importants parce que beaucoup de cas seront pris en charge ici au pays. Ce qui nous manquait ce n'était pas les spécialistes mais plutôt la technologie. Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de nous faire soigner ici. La dialyse et l'IRM qu'on cherchait ailleurs sont aujourd'hui ici mais le problème c'est la maintenance. Nous pensons qu'avec des formations qui seront données nous serons en mesure de bien soigner les malades et maintenir cet hôpital à son niveau... », a déclaré Chadrac Baisthura.

A.Nz.

DISCOGRAPHIE

Amine AUB saisit la musique à bras-le-corps

En concert le 29 mars à la Halle de la Gombe, le musicien marocain entend donner au public kinoïse un avant-goût de Joug Kelmate, l'album qu'il s'est décidé à sortir après dix-sept ans de pratique musicale passionnée.

Amine AUB a certes mis un certain temps avant de faire de sa passion sa profession, ou du moins pour y aller plus à fond qu'avant, et ne compte pas y aller de main morte. Comme il l'a fait savoir à la presse le 22 mars à l'Hôtel Royal : « La décision de faire un opus m'est venue à Kinshasa après dix-sept ans de pratique musicale ». L'on se rend donc compte que de carrière il n'était pas vraiment question pendant presque deux décennies d'expérience musicale. Dès lors, avec le lancement sur le marché du disque de Joug Kelmate le 15 mai, voilà la certitude qu'il est engagé dans un nouveau tournant. Pour le voir à l'œuvre, il faut jeter un œil sur You Tube question d'y faire la découverte d'Ana bikhir, chanté en featuring avec l'Espagnole Susana Abellán.

Joug Kelmate dont un extrait de clip du titre éponyme est disponible sur la toile en guise de spot du concert de samedi est composé en grande partie à Kinshasa. Manifestement en y débarquant voilà trois ans, Amine AUB n'avait pas en vue pareil projet. Rien qu'à l'entendre dire « je suis arrivé en 2010 dans un cadre de développement », sans en dire plus, il est clair qu'il ne pensait pas en arriver là. C'est dire que le charme de la capitale africaine a opéré de manière naturelle jusqu'à inspirer une œuvre à neuf titres. Quoi de plus encourageant pour l'artiste que certaines soient en diffusion sur « onze radio africaines » ou qu'une d'entre elles soit classée « deuxième au



Amine AUB répondant aux questions de la presse après sa prestation

top dix » du hit-parade marocain !

La musique, le guitariste et chanteur la colore à sa guise quitte à mélanger des influences marocaines, maliennes, touaregs, funk et congolaises au rock. Jouant de ses doigts ainsi que de sa voix, la sienne, il l'a baptisée Afro-rock. Son melting pot inclus également l'usage de plusieurs langues dont le français, l'anglais, l'arabe sans oublier les interventions en lingala dans la moitié de l'album, soit dans quatre ou cinq chansons. Dans l'aventure Afro-rock, plus particulièrement pour son premier-né, l'artiste s'est entouré notamment des guitaristes Rodriguez Vangama et Gloire Nguya ainsi que de Chimelle Pholo au chant. Joug Kelmate qu'Amine fait correspondre à l'expression française « dire deux mots » est porteur d'un message « précis et concis » de paix et de tolérance. Et tout particulièrement, à l'endroit du continent, Amine s'exprime de la sorte : « Souvent, dans les pays africains on a l'idée que le meilleur est ailleurs. Pourtant le meilleur est en nous-mêmes. Avoir confiance en nous, travailler et croire en nos potentialités peut changer beaucoup ».

Nioni Masela

ATHLÉTISME

Bienvenu Matenda à la tête d'un nouveau comité exécutif élu de la Féaco

L'élection d'un nouveau comité exécutif à la Fédération d'athlétisme du Congo (Féaco) met fin à quatre ans d'intérim à la tête de cette structure sportive assumée par Mike Mutombo. Le nouveau président de la fédération, Bienvenu Matenda, et son équipe ont, au cours de ces quatre années de mandat, la mission de remettre l'athlétisme de la RDC sur orbite sur le plan national et international.

Bienvenu Matenda a remporté le scrutin au terme de l'assemblée générale extraordinaire électorale organisée, le 24 mars, au siège du Comité olympique congolais (COC) dans la commune de Limete à Kinshasa. Il a recueilli vingt-deux voix sur la totalité de trente-sept votants, contre quinze à son concurrent, Jean-Claude Eale qui faisait office de président de la Ligue d'athlétisme du Kinshasa (Lidakin) avant les élections. Mike Mutombo est élu vice-président avec vingt et une voix sur trente-sept votants, Nzuzi Nzinga est deuxième vice-président avec vingt-deux voix, alors qu'Antoine Mubelesha avec dix-neuf voix, quatrième vice-président abbé Alain Lametsi avec vingt-six voix.

Jean-Paul Musungayi a été élu secrétaire général avec vingt-huit voix à son actif sur les trente-sept votants. Ruddy Diasingu a été choisi secrétaire général adjoint avec vingt-deux voix alors que Lutumba Ongu s'est adjugé le poste de trésorier général avec vingt-deux voix et Ivette Mbao va le seconder comme trésorière générale adjointe avec



Le marathonien Ilunga Mande Zataru au centre et d'autres athlètes après une course à Kinshasa

vingt-quatre voix. L'on retient aussi que le journaliste sportif José Feruzi de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) fait partie des membres élus au sein de ce nouveau comité exécutif de la Féaco.

Cette élection devrait en principe marquer la fin de la crise au sein de l'instance nationale d'athlétisme depuis quelques années. Durant quatre ans, Mike Mutombo (nouvellement élu vice-président) a dirigé la Féaco comme président intérimaire, à la suite de l'absence très prolongée de président Cyrille Lubunge. Privée de l'assistance financière de l'État, la discipline mère olympique a vu ses activités sensiblement réduites en RDC. Le Comité olympique congolais a lancé le processus de ramener la sérénité dans les fédérations sportives en proie à des crises, dont la Féaco. C'est ainsi que la commission ad hoc du COC a supervisé les élections au sein de la Féaco afin que tout redevienne à la normale. Ce nouveau comité exécutif de la Féaco, élu pour un mandat de quatre ans, a la mission de ramener l'athlétisme sous les feux du projecteur au niveau national et international.

Martin Enyimo

« STILL POINT »

Un nouveau projet musical de Ray Lema

Le projet est réalisé avec la collaboration du quatuor à cordes « Des équilibres » de la ville de Marseille.

Depuis le 21 mars, l'artiste d'origine congolaise et le quatuor marseillais ont démarré une résidence au centre de création de l'Étang des Aulnes qui s'achève ce 26 mars. « La rencontre avec Ray Lema permet à Des Équilibres de s'ouvrir à une autre rythmique, de se confronter à l'écriture jazz. Cette expérience témoigne de l'enrichissement mutuel que peut apporter un projet crossover; le blues jazzy de Ray Lema s'associant à la richesse harmonique du quatuor à cordes. Pour ce projet, uniquement des compositions de Ray Lema seront jouées », indique le groupe « Des équilibres ». Dans le cadre de ce projet, Ray Lema et le quatuor seront en concert le 31 octobre à Marseille. L'artiste s'est inspiré du poète TS Eliot pour créer le concept « Still Point ». « Ce point-repos, que TS Eliot appelle « Still Point » en anglais, trouve un écho particulier pour le musicien originaire d'Afrique centrale que je suis. Il exprime parfaitement l'état de transe dans nos musiques traditionnelles. Placé hors du temps et de l'espace, il est le moment présent, le point d'équilibre fragile, sans cesse renouvelé afin de conser-

ver une apparente immobilité dans la simplicité nue, fruit du savoir rythmique très sophistiqué que possédaient les anciens maîtres. Tel un funambule à la croisée de l'horizontal des roues rythmiques africaines et de la verticalité de l'harmonie occidentale, les compositions que j'entends créer pour ma rencontre avec le quatuor Des Équilibres seront à la recherche de ce point particulier; là où les âmes vidées du bavardage incessant de l'intellect se retrouvent dans le présent de la musique, rien que la musique », note Ray Lema.

Des rencontres musicales variées

Avec « Still Point », le virtuose de la musique transcende, une fois de plus, les frontières musicales. Tout au long de sa riche carrière, il a toujours collaboré avec des artistes très variés : Stewart Coppeland, batteur du célèbre groupe Police avec lequel il enregistre le fameux The Rhythmist (1985) ; les Voix Bulgares ; les Tyours Gnaoua d'Essaouira au Maroc ou encore le brésilien Chico César. Ray Lema, apprend-on, « s'intègre dans les sonorités de ses complices, avide autant de nouvelles découvertes musicales qu'humaines ». L'artiste a récemment composé la musique de la

pièce « Une nuit à la présidence » actuellement présentée en France. « Des Équilibres » est un ensemble français créé en 2006, sous la direction artistique de la violoniste Agnès Pyka. Selon les projets, l'ensemble invite des musiciens de renom et propose une grande variété de programmes dans des formations diverses. Dans l'objectif de faire découvrir au public la musique d'aujourd'hui, certains de ces programmes sont conçus en collaboration avec des artistes contemporains.

PK.



Ray Lema transcende une fois de plus les frontières musicales

AURION

Un jeu vidéo inspiré des mythes et cultures d'Afrique

Le jeu a été conçu par le jeune camerounais Olivier Madiba, créateur de Kiro'o Games, premier studio de création de jeux vidéo au Cameroun et en Afrique centrale.

« Aurion : l'héritage des Kori-Odan » est le fruit du Kiro'o Tales, une nouvelle méthode visuelle, narrative et sonore qu'Olivier Madiba et son équipe jeune veulent mettre en place.

À la tête d'une équipe jeune, ambitieuse et créative, Olivier Madiba a pris part au « Google Day Games » (GDG) qui s'est déroulé à Douala au Cameroun du 1er au 2 mars. Toutes les entreprises invitées lors de cet événement ont été créées et sont gérées par des jeunes. Olivier Madiba était invité à partager son expérience avec les étudiants et les autres participants sur les idées d'innovation et de création d'une entreprise (Free Innovation Open Ideas Project Pitches). À travers des exemples personnels, il a invité tous les jeunes participants à se lancer sans crainte dans l'entrepreneuriat. Kiro'o Games, filiale de l'Entreprise Madia, est parrainé par le ministère de la Culture du Cameroun. La start-up est composée d'une équipe de vingt-cinq jeunes issus de milieux différents mais unis par la même passion : le jeu



Olivier Madiba lors de son intervention au Google Day Game

vidéo. Le Studio est présenté par les observateurs comme une des entreprises présentant un fort potentiel de développement pour 2014. La philosophie du Kiro'o Games est résumée dans la symbolique de son logo et de sa devise : Créer des jeux inspirés d'Afrique dans la narration ainsi que créer des jeux avec un gros potentiel gameplay pour gamers.

Kiro'o Tales : Trois axes de création

Kiro'o vient de l'expression Kiro'o Maono en Swahili qui signifie « Vision spirituelle ». Le studio se donne pour objectif de créer un éveil intérieur par le jeu vidéo. La stratégie

de conception des jeux Kiro'o, qualifiée de « Kiro'o Tales », se décline en trois axes de création à savoir le Kiro'o narratif, le Kiro'o visuel et le Kiro'o sonore. Le Kiro'o narratif consiste à exploiter l'histoire, les traditions et les personnages historiques de l'Afrique comme base pour créer des mondes virtuels avec des nouveaux canons psychologiques et de potentiels nouveaux dilemmes et drame à mettre en scène. Le Kiro'o visuel vise à créer une signature graphique et un canevas de dessins qui soient directement identifiables mais avec un fort potentiel d'exportation. Le Kiro'o sonore exploite les mu-

siques traditionnelles africaines. Le jeu vidéo développé par Kiro'o Games utilise ainsi les mythes et les cultures africaines comme trame narrative des jeux vidéos. Le Kiro'o Tales ne se pose pas comme un outil de l'Afrique pour le « choc des cultures », mais comme une huile pour leur harmonie. C'est la raison pour laquelle il intégrera également le meilleur d'autres sources diverses. À travers le Kiro'o Tales, l'Afrique doit se donner le rôle du continent qui va favoriser plus que jamais l'unité du monde, en s'inspirant des valeurs de cohésion qu'on retrouve dans le meilleur de nos traditions : rapport avec les autres et avec la nature, sens élevé de la famille, respect des ressources naturelles, etc. », indiquent les initiateurs du projet.

La tradition africaine au cœur du jeu Dans « Aurion : l'héritage des Kori-Odan », le joueur va incarner Enzo Kori-Odan et Erine Evou sa femme. Enzo, prince de la citée de Zama, subit un coup d'État le jour de son couronnement et de son mariage. Le coup d'État est orchestré par le frère d'Erine (Ngarba Evou). Contraints de s'exiler, Enzo et Erine vont parcourir le monde pour qu'Enzo rassemble tout son Héritage guerrier et tente de reprendre son trône. Ainsi,

l'équipe s'est amusée à mettre en scène une cérémonie de la dot en prenant soin d'exagérer les épreuves. C'est la première fois ainsi que dans un jeu vidéo, un joueur doit convaincre les amis du père de la mariée en allant passer différentes épreuves symboliques. L'équipe a également exploité le culte du Ngondo chez les sawas, le groupe ethnique dont est originaire Olivier Madiba, afin de donner une profondeur à une épreuve de nage sous-marine. Par ailleurs, les cités du jeu sont construites avec des cases qui sont des versions « fantasmées » des traditionnelles à l'Ouest du Cameroun.

L'équipe de Kiro'o Games estime que même si le marché de consommation est freiné par des critères socioéconomiques, l'Afrique peut exploiter le jeu vidéo comme un levier de développement. « Les Africains doivent proposer de nouveaux jalons de créations avec l'ambition d'internationaliser leurs produits ». Pour Kiro'o Games, un studio en Afrique est viable s'il cible un marché extérieur déjà organisé et consommateur dans un premier temps, et qu'ensuite il organise lui-même son circuit de distribution continental.

Patrick Kianimi

Sous le haut Patronage de SEM Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo

Thème principal:



Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016

Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo



14 - 16 April 2014

Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo

SPONSOR PRINCIPAL 	SPONSOR PLATINE 	SPONSORS OR 	SPONSOR ARGENT 	SPONSORS ASSOCIE 	SPONSORS SESSION 	ORGANISEE PAR:
		SPONSORS BRONZE 		TRANSPORTEUR OFFICIEL 	SPONSOR IT & TELECOMS 	Ministère des Hydrocarbures, République du Congo

Email: ciehc@ametrade.org Tel: +242 066 64 50 94/ +242 066 95 91 08 / +44 207 700 4949 Fax: +44 207 681 3120

www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA

+ Multiprises APC

+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

399.000 FCFA *HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

CONFÉRENCE

Le cabinet KPMG expose sur la loi de finances 2014

L'activité s'est déroulée le vendredi 21 mars dans un hôtel de la place sous la houlette du staff dirigeant du cabinet Cutting Through Complexity (KPMG).

Dans la partie introductive de l'exposé, il a été question de l'état du budget, du contexte mondial et de l'économie congolaise. Sur la croissance, le cabinet KPMG a noté que le budget a connu une augmentation de près de 0,86%, car il est passé de 4.117.397.000.000 milliards de francs CFA en 2013 à 4.152.920.000.000 milliards de francs CFA. Ainsi parlant du contexte mondial, il ressort des prévisions faites par le FMI, une consolidation de la reprise des pays riches, mais également un renforcement de la croissance économique dans les pays émergents de l'ordre de 3,6% en 2014 contre 2,4% en 2013.

Pour l'économie congolaise, le rapport prévisionnel annuel de «International Finance Corporation» selon le classement Doing Business, prévoit une amélioration de 1,77 points par le biais de l'indicateur DDF «Distance de la frontière» qui donne une idée de l'éloignement d'une économie par rapport à la meilleure performance réalisée sur les économies mondiales. Ainsi le Congo passe de la 186e place en 2013 à la 185e en 2014 du classement Doing Business pour l'amélioration du climat des affaires dans le monde. En réalité, il y a une amélioration de 3,53 points pour 2014. Et selon le FMI, l'économie congolaise pour l'année 2014, sera en baisse de l'ordre de 1%, passant de 5,8% en 2013 à 4,8% en 2014.

Traitant des objectifs de la loi de finance, le cabinet note que le budget était élaboré dans un contexte de vulnérabilité des économies des pays émergents et de ceux en développement. Aussi ce budget aura pour priorités l'éducation, l'industrialisation et l'équipement du Congo en infrastructures de base. Ces choix du gouvernement se fondent sur le rôle moteur de ses priorités dans la lutte contre la



Le présidium de la cérémonie. Photo Adiac

pauvreté et la transformation structurelle du pays.

Des points majeurs notés par le KPMG

Citons entre autres, l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt sur les sociétés, les dispositions diverses, la réforme de la contribution des patentes, les dispositions communes aux impôts d'État et des collectivités, la taxe sur les transferts des fonds, la répartition des droits, taxes, redevances et frais du secteur des postes et télécommunications électroniques, la taxe spécifique sur les boissons et le tabac, la taxe d'occupation des locaux remplaçant la taxe sur la valeur locative et la taxe d'habitation, la taxe sur la valeur ajoutée, les acomptes sur divers impôts, les régimes spéciaux, les droits d'enregistrement et enfin, la taxe spéciale sur les contrats d'assurance notamment, la modification de l'assiette et du taux de la taxe, la dispense de la taxe, la liquidation et le paiement de la taxe, la solidarité des redevables, l'obligation des assureurs, le droit de com-

munication, les pénalités, la prescription, les poursuites et les instances.

Sur les points d'attention, les exposants signalent cinq points essentiels notamment, l'impôt sur les sociétés, délai unique de déclarations de paiement, la contribution des patentes, la taxe spéciale sur les contrats d'assurances et la taxe d'occupation des locaux. Concernant les régimes des personnes morales étrangères, il est fait obligation pour des sociétés de sous-traitance pétrolière de souscrire à la fin de chaque contrat, une déclaration de cessation d'activités accompagnée d'un rapport détaillé des activités exécutées dans le cadre du contrat. Et dans les cas tels que, la durée des travaux inférieure à six mois, durée des travaux supérieure à six mois mais pas d'installations professionnelles permanentes au Congo, il est exigé l'impôt à l'échéance de règlement de la facture. C'est au moment où la société pétrolière paie la facture qu'elle effectue la retenue à la source. Et pas d'Autorisation temporaire d'exer-

cer (ATE) retenue à la source au taux de 20%.

Délai unique de déclaration et de paiement

Des délais comme le 31 janvier pour la DAS, le 31 mars pour la patente, le 30 avril pour les états financiers et la liquidation du solde de l'IS, le 30 septembre pour la déclaration des contributions foncières et autres, ne devraient plus être appliqués. Mais la loi rappelle certaines de ces dates comme dates limites de souscription des déclarations ou de paiement de l'impôt. Sur la contribution des patentes, la réforme de la patente était dictée par un souci de simplification du mode de calcul de cette contribution. Le choix du chiffre d'affaires comme base de calcul offre l'avantage de la neutralité ou de l'égalité face à l'impôt. En cela, le Congo s'est inspiré de l'exemple camerounais. En revanche, le choix du Congo se singularise par l'application d'une dégressivité par tranches.

Parlant enfin de la taxe spéciale sur les contrats d'assurances, les dispo-

sitions y relatives font l'objet d'une refonte portant sur la simplification des définitions, les délais de reversement de la taxe et l'uniformisation du taux de la taxe pour toutes les polices d'assurance. Ainsi, les polices d'assurances sont soumises à la formalité de l'enregistrement. Cette formalité est exécutée gratuitement et dispensée du paiement du droit du timbre. Les sociétés d'assurances sont tenues de déclarer la liste de leurs agences et intermédiaires (courtiers). La taxe d'occupation des locaux est due par le propriétaire, le locataire, une personne physique ou morale. Exemptions faites donc aux ambassades, résidences officielles des fonctionnaires étrangers, les dépendances servant de résidence aux descendants ou ascendants en ligne directe et l'État, les collectivités locales et les établissements publics à budget autonome.

Des échanges fructueux ont porté entre autres le dispositif fiscal résultant de la loi de finances pour 2014 et qui est plus léger pour l'imposition du revenu (IS, IRPP) et de la propriété (taxe d'occupation des locaux). Il y a une baisse de la pression fiscale avec l'abaissement du taux de l'impôt et de la défiscalisation des pensions de retraite. La simplification de la fiscalité à travers la réforme de la patente, est aussi obtenue avec l'institution des délais uniques de déclaration de paiement des impôts et de la refonte de la taxe spéciale sur les contrats d'assurance.

Les trois principaux orateurs du cabinet KPMG étaient : Robert Prosper Nken, associé directeur général de KPMG Congo ; Ulrich César Kouka, directeur juridique et fiscal de KPMG Congo ; et Olivier Gomat, consultant associé de KPMG Congo. Cette cérémonie a connu la présence de Suzanne Menkel, CEO Afrique de KPMG Legal and Tax, ainsi que celle de Philippe Audouin, directeur général de Allianz Congo.

Faustin Akono

ZONE MILITAIRE DE DÉFENSE N°1

Réception d'un bâtiment et du matériel

Il s'agit d'un don de la fondation "Femme ne pleure pas". ce bâtiment et le reste du don sont destinés au service social de la zone militaire de défense n°1. La cérémonie a eu lieu le lundi 24 mars dans le premier arrondissement Lumumba, en présence de Georgette Okemba, présidente de la fondation, accompagnée des autorités civiles et militaires de la ville océane.

Ce bâtiment mesure 21 mètres de long sur 8 mètres de large et comprend une salle d'informatique, une salle de réunion, une salle de couture, deux toilettes, deux bureaux et un magasin. Celui-ci est équipé du matériel suivant : vingt machines à coudre à pédale, dix ordinateurs, divers accessoires de cou-

ture, cinq rames de papier et douze rouleaux de tissu popeline.

S'exprimant pour la circonstance, le colonel Abraham Koumou-Moritoua, chef de la division Administration et Finances de la zone militaire de défense n°1, a rappelé qu'il y avait exactement

66 ans que le service social de l'armée congolaise avait été créé. Ce service a été institué et acté dans l'armée de la République du Congo, par la note circulaire n°416/CAB du 9 mai 1948 du ministère de la France d'Outre-mer. En 1981, les recommandations à l'issue du sémi-

naire tenu du 1er au 5 juillet, sur les problèmes de santé du personnel militaire, ont conduit à la création, par décret n°83/887 du 28 novembre 1983, de la Direction centrale de l'action sociale (DCAS) qui mettra en œuvre l'action sociale au sein du ministère de la Défense et de la Sécurité. «Ce bâtiment est l'une des réponses apportées par Georgette Okiemba aux difficultés de fonctionnement de l'action sociale de la zone militaire de défense n°1. Ce geste mérite non seulement d'être loué et admiré, il mérite aussi d'être applaudi, suivi, encouragé et poursuivi, même par ceux qui, malgré leur fortune, résistent obstinément à répondre à l'appel de l'amour», a-t-il déclaré.

Pour sa part, Georgette Okemba a signi-

fié qu'à travers ce bâtiment et les différents ateliers qu'il abritera, la Fondation « Femme ne pleure pas » fait œuvre utile à une catégorie de femmes de militaires et fonctionnaires civiles à l'armée, frappées par le désespoir et qui continuent de se battre. «À travers l'inauguration du siège du district social de la zone militaire de défense n°1, l'association Femme ne pleure pas vise l'autonomisation des femmes veuves et des orphelins militaires de la zone militaire de défense n°1. La présente cérémonie donne à la présidente de l'association, l'infime honneur et plaisir de partager ensemble les bienfaits de la solidarité et de l'amour du prochain», a-t-elle conclu.

Séverin Ibara



Le siège du district social de la zone militaire de défense N°1

BASKET-BALL

Les encadreurs attendent le deuxième module de formation

La première phase d'encadrement dans le cadre du projet de formation Ibaka Games, s'est clôturée ce mardi à Brazzaville. Les séminaristes devront patienter en attendant la deuxième partie de la formation prévue en juillet prochain.

La formation des jeunes encadreurs qui voudraient faire carrière dans le métier d'entraîneur de basket-ball, est le premier acte du cycle des activités du projet «Ibaka Games», une initiative de la Ligue départementale de Brazzaville de basket-ball (LDBB), en partenariat avec la Fondation Eclair ainsi que la Ligue d'Ile de France de la discipline. Le projet a ouvert les portes d'un séminaire de formation, du 18 au 23 mars, à l'endroit des jeunes venus de Pointe-Noire et de Brazzaville. Ils ont passé en revue les aspects techniques portant notamment sur les dribbles à mains gauche et droite, les passes en position fixe ou mobile, la psychologie de l'enfant... En effet, ce programme est susceptible d'intégrer le système scolaire, à en croire le président de la LDBB, Matève Makaya.

C'est pourquoi, formés dans le cadre de ce projet, les encadreurs seront des acteurs de vulgarisation du basket en milieu scolaire. Pour ce faire, ils seront, à l'avenir, affectés dans plusieurs établissements, pas seulement de Brazzaville mais aussi de Pointe-Noire et des autres localités. Ce sera l'année prochaine. Il faudra donc attendre la fin du deuxième module prévu en juillet ainsi que d'autres formations programmées en septembre et



Les encadreurs à l'issue du premier module

octobre 2014, pour les voir sur le terrain. C'est à ce moment-là qu'ils se chargeront de la formation des jeunes, non seulement pour les intéresser à la pratique de la discipline, mais également pour leur donner les outils techniques pouvant leur permettre d'assurer la relève de demain. Dans son discours de clôture du premier module, Matève Makaya a lancé un appel aux potentiels partenaires publics ou privés disposés à soutenir cette action qui vise l'amélioration des performances du basket-ball congolais.

La Fondation Eclair a déjà ouvert la voie. Les autres sponsors qui voudraient bien voir le basket national prendre de l'envol, ne devraient donc plus hésiter à mettre la main à la pâte.

En rappel, cette formation était dirigée par Stéphane Rollé et Jean Philippe Guey, deux experts de la Ligue d'Ile de France de la discipline. Ces formateurs ont déclaré être satisfaits du travail accompli avec les séminaristes congolais. Ils ont, par ailleurs, réitéré leur disponibilité à accompagner la LDBB dans cette initia-

tive. Profitant de l'occasion, Stéphane Rollé et Jean Philippe Guey ont remis à Matève Makaya un document pédagogique sur le basket. L'objectif étant de promouvoir la formation continue des séminaristes en attendant le lancement du deuxième module. Par ailleurs, Serge Ibaka est concepteur de projet qui porte son nom. Né le 18 septembre 1989 à Brazzaville, il s'est naturalisé espagnol. Avec l'équipe nationale de ce pays, Serge Ibaka a remporté le championnat d'Europe avant d'être vice-champion

olympique avec la même équipe. Il évolue actuellement à Thunder Oklahoma City en NBA. Créée il y a un an, la Fondation Eclair, qui soutient ce projet, travaille déjà en collaboration avec la Fédération nationale de la discipline et aujourd'hui avec la Ligue de Brazzaville. Le but de Serge Ibaka et de toutes ces entités est de voir les jeunes s'épanouir à travers différents projets éducatifs, sportifs, culturels. Et notamment à travers la pratique du basket-ball.

Rominique Nerplat Makaya

VENDREDIS LITTÉRAIRES ET DU THÉÂTRE

Adaptation du roman "Le déchirement"

La compagnie de théâtre Tchilouma, de Patrice Kivili, a interprété et mis en scène le roman de Bernard Bakana Kolélas.

Une adaptation scénique de bonne facture dramatique, avec des acteurs talentueux, bien dans la peau des personnages, qui ont véhiculé comme message, le ballottage sentimental du héros de l'œuvre entre l'élu de son cœur et la femme choisie par ses géniteurs. Déclinant la proposition de ses parents, mal lui en prend puisque l'union avec sa dulcinée tarde à donner un enfant que la famille attend raisonnablement. C'est alors que s'enchaîne une série d'intrigues pour tenter de ramener l'enfant vers la volonté parentale de leur premier choix qui, heureusement, n'aboutit pas puisque l'élu du cœur de leur fils ramènera, à la fin de la pièce, un bébé au sortir de la maternité.

La seconde partie de ce «vendredi littéraire et du théâtre» était axé autour de douze auteurs d'œuvres littéraires qui ont répondu à la question «Pourquoi écrivez-vous ?». Devant le public, essentiellement formé d'apprenants studieux, certains ont prétendu écrire pour dire la vérité de la réalité environnante, d'autres pour aboutir à des œuvres de fiction. Ils écrivent parfois pour dénoncer les maux et les vices de l'homme. D'autres en revanche choisissent d'écrire pour amuser le lecteur en l'aidant à s'évader de la morosité ambiante. Il y en a qui écrivent pour fantasmer dans le merveilleux, le fantastique, l'insolite. Mais écrire est souvent une réponse au cri de son cœur pour partager ses émotions.

Deux heures n'ont pas suffi à épuiser le sujet, puisque l'auditoire n'a pas pu poser de questions, faute de temps. Il faudra attendre une autre occasion pour cela.

Hermione Désirée Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 30^e journée, 3^e division
Pitchou Mouaya était titulaire lors du match nul de Hallescher à



Et de six buts, en neuf matchs, pour Francky Sembolo sous les couleurs d'Hallescher (crédits photo adiac)

Chemnitzer (1-1). Remplaçant au coup d'envoi, Francky Sembolo est entré à l'heure de jeu. C'est lui qui inscrira, à la 93^e, le but de l'égalisation de son équipe, désormais 7^e avec 42 points. Francky

Sembolo totalise 6 buts.

Angleterre, 31^e journée, 1^{re} division
Positionné à la pointe du milieu de Stoke City, Steven Nzonzi a triplé le score lors de la victoire des Poters à Aston Villa (4-1). Stoke double par la même occasion sa victime du jour.

Azerbaïdjan, 27^e journée, 1^{re} division

L'Inter Bakou de Bruce Abdoulaye, titulaire et averti à la 74^e, s'impose sur le terrain de Qabala (4-1). Et s'empare de la 3^e place du podium.

Sans Ulrich Kapolongo, resté sur le banc, Qarabag bat Sumqayit 3-0 et conforte sa place de leader, avec 10 points d'avance sur son dauphin.

Espagne, 31^e journée, 3^e division
Sans John-Christopher Ayina, Santander bat Oviedo (2-0). Le Racing compte désormais 8 points d'avance sur le deuxième.

Grèce, 30^e journée, 1^{re} division
Éliminé de la Ligue des champions par Manchester, mercredi, l'Olympiakos s'est vengé sur l'Er-

gotelis Heraklion (4-1). Titulaire, Delvin Ndinga a été remplacé à la pause.

République tchèque, 21^e journée, 1^{re} division

Sans Dzon Delarge, convalescent, le Slovan Liberec bat Jablonec 3-0. Et revient à égalité de points avec Teplice, qui joue ce lundi soir.

Russie, 22^e journée, 1^{re} division
Christopher Samba était titulaire lors du match nul concédé par le Dinamo Moscou face au Rubin Kazan (0-0). Le club moscovite est 4^e à 7 longueurs du leader, le Lokomotiv.

Suisse, 58^e journée, 1^{re} division
Igor Nganga et Aaura battent Sion 2-0. Titulaire, Nganga a été remplacé à la 58^e.

Turquie, 30^e journée, 2^e division
Mauvais week-end pour Ankaraspor, tenu en échec à domicile par Samsunspor (0-0). Du coup, le BB Istanbul ravit la première place à Ankaraspor. Remplaçant, Lys Mouithys est entré à la 81^e.

Camille Delourme